Nations Unies S/PV.9750

Conseil de sécurité

Soixante-dix-neuvième année

Provisoire

9750e séance

Mercredi 16 octobre 2024, à 10 heures

New York

Présidente :	Mme Baeriswyl	(Suisse)
Membres :	Algérie	M. Bendjama
	Chine	M. Fu Cong
	Équateur	M. De La Gasca
	États-Unis d'Amérique	Mme Thomas-Greenfield
	Fédération de Russie	M. Nebenzia
	France	M. de Rivière
	Guyana	Mme Rodrigues-Birkett
	Japon	M. Yamazaki
	Malte	Mme Frazier
	Mozambique	M. Fernandes
	République de Corée	M. Hwang
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Dame Barbara Woodward
	Sierra Leone	M. Sowa
	Slovénie	M. Žbogar

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0928 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (http://documents.un.org)

24-29810 (F)

Document adapté

Merci de recycler

La séance est ouverte à 10 heures.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

La Présidente : En entame, je voudrais rappeler que le Conseil de sécurité est un lieu de respect, entre Membres de l'Organisation et vis-à-vis des représentantes et représentants. Je prie tous les intervenantes et intervenants d'observer les normes appropriées en matière de ton, de formulation et de contenu dans leurs remarques.

Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants d'Israël et de la Mauritanie à participer à la présente séance.

Je propose que, conformément aux dispositions de son règlement intérieur provisoire et à la pratique établie en la matière, le Conseil invite l'Observateur permanent de l'État observateur de Palestine auprès de l'Organisation des Nations Unies à participer à la présente séance.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite Mme Joyce Msuya, Secrétaire générale adjointe aux affaires humanitaires et Coordonnatrice des secours d'urgence par intérim, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à Mme Msuya.

Mme Msuya (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Madame la Présidente, de me donner l'occasion de présenter un exposé au Conseil de sécurité sur la situation humanitaire dans le Territoire palestinien occupé. Depuis le dernier exposé que nous avons présenté au Conseil le 9 octobre (voir S/PV.9744), il y a tout juste une semaine, la population de Gaza a subi de nombreuses situations entraînant un grand nombre de victimes à cause des frappes aériennes israéliennes. En une semaine seulement, près de 400 Palestiniens auraient été tués à Gaza et près de 1 500 auraient été blessés.

Le monde a vu les images de patients et de déplacés s'abritant près de l'hôpital Aqsa qui avaient été brûlés vifs. De nombreuses autres personnes, dont des femmes et des enfants, souffrent atrocement à cause de graves brûlures qui changeront leur vie. Il n'y a aucun moyen de leur fournir les soins urgents dont elles ont besoin pour survivre et faire face à de telles blessures. Si ces horreurs ne réveillent pas notre sens de l'humanité et ne nous poussent pas à agir, qu'est-ce qui le fera ? Une vingtaine de familles ont perdu leur abri et leurs biens dans l'incendie. Selon des sources locales, quelques heures auparavant, une frappe sur une école servant d'abri à Nousseïrat avait tué une vingtaine de personnes et en avait blessé de nombreuses autres.

L'offensive militaire israélienne s'intensifie dans le nord. De violents combats à Jabaliya, qui est assiégée, ainsi que dans les environs, continuent d'être signalés, de même que des tirs aveugles de roquettes par des groupes armés palestiniens en direction d'Israël. Depuis le début du mois, nous estimons que plus de 55 000 personnes ont été déplacées de la région de Jabaliya, tandis que d'autres restent coincées chez elles, l'eau et la nourriture venant à manquer. Hier, 13 membres d'une même famille ont été tués après que les secouristes ont été une nouvelle fois empêchés de porter secours aux blessés piégés sous les décombres, qui appelaient à l'aide alors que leur maison avait été touchée. Les images provenant du camp montrent des personnes traumatisées, fuyant pour sauver leur vie et qui n'ont aucun endroit sûr où aller.

Seuls trois des 10 hôpitaux de la province de Gaza-Nord sont aujourd'hui opérationnels, et ils ne fonctionnent qu'à leur capacité minimale. Les installations sont confrontées à de graves pénuries de carburant, de sang, de matériel pour le traitement des traumatismes et de médicaments. Les femmes accouchent sous des bombardements intensifs. Pour les 155 000 femmes enceintes ou allaitantes de Gaza, il s'agit d'une expérience pénible et traumatisante de ne pas savoir pas où et comment accoucher, ni si leur enfant survivra. Il n'y a pas de soins prénatals. Il n'y a pas de médicaments. Et puis, il y a la faim. Quelque 11 000 femmes enceintes souffrent de la faim et de la malnutrition, ce qui met en danger non seulement leurs vies, mais aussi celles de leurs nouveau-nés.

Le 12 octobre, une équipe interinstitutions, composée de l'ONU, d'une organisation non gouvernementale internationale et de la Société du Croissant-Rouge palestinien, a finalement pu atteindre les hôpitaux de Kamal Adwan et d'Al-Sahaba, dans le nord de la bande de Gaza, après neuf tentatives distinctes au cours desquelles les forces israéliennes leur ont refusé l'accès ou leur ont mis des bâtons dans les roues, neuf tentatives. L'équipe a finalement transféré plus d'une douzaine de patients en état critique de l'hôpital Kamal Adwan à l'hôpital Chifa. D'autres patients et les personnes qui les accompagnaient,

qui avaient été transférés de l'hôpital Awda à l'hôpital Kamal Adwan, ont également été transportés à l'hôpital Chifa. L'équipe a fourni du carburant aux hôpitaux Kamal Adwan et Awda pour leur permettre de continuer à fonctionner, ainsi que du carburant et des unités de sang à l'hôpital Sahaba. Mais l'aide humanitaire ne peut être fournie de manière ponctuelle. L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a prévenu que l'hôpital Kamal Adwan était débordé, puisqu'il reçoit chaque jour entre 50 et 70 nouveaux patients blessés. Ces missions ont été menées à bien dans un contexte d'intenses hostilités. Des chauffeurs des Nations Unies et de la Société du Croissant-Rouge palestinien ont été soumis à des traitements humiliants lors d'un contrôle de sécurité et ont été détenus temporairement à un point de contrôle. Le personnel médical a maintenu un enfant en vie en lui pompant de l'oxygène à la main pendant plus de sept heures, jusqu'à ce qu'il puisse franchir le point de contrôle. Il ne s'agit-là que d'un aperçu du travail quotidien des acteurs humanitaires à Gaza.

Aucune aide alimentaire n'est entrée dans le nord de Gaza entre le 2 et le 15 octobre, date à laquelle une maigre quantité d'aide a pu être acheminée, et toutes les fournitures essentielles à la survie sont en train de s'épuiser. La distribution des denrées alimentaires existantes aux personnes dans le besoin se poursuit, mais les stocks s'amenuisent rapidement. Dans la ville de Gaza, plus de 110 000 repas sont distribués chaque jour par au moins 10 cantines, notamment pour faire face à l'afflux de personnes déplacées de la province de Gaza-Nord. Dans la province de Gaza-Nord, entre le 11 et le 13 octobre, nos partenaires ont distribué plus de 1 500 colis alimentaires et 1 500 sacs de farine de blé aux personnes déplacées qui étaient bloquées ou hébergées dans les écoles de Beït Hanoun et Beït Lahiya et à proximité. Cependant, il ne reste pratiquement plus de nourriture à distribuer et la plupart des boulangeries seront contraintes de fermer à nouveau leurs portes dans les prochains jours si elles ne reçoivent pas de carburant supplémentaire. Compte tenu des conditions abjectes et des souffrances intolérables dans le nord de Gaza, le fait que l'accès humanitaire soit quasiment inexistant est inadmissible.

Au cours des deux premières semaines d'octobre, un seul des 54 mouvements coordonnés vers le nord via le poste de contrôle d'Al-Rashid a été facilité par les autorités israéliennes, tandis que quatre autres ont été entravés mais finalement réalisés. Quatre-vingt-cinq pour cent des mouvements n'ont pas été autorisés, et les autres ont été entravés ou annulés pour des raisons de sécurité ou de logistique. Dans la bande de Gaza, moins d'un tiers des 286 missions humanitaires coordonnées avec les autorités israéliennes au cours des deux premières semaines d'octobre ont pu être menées à bien sans incidents ou retards majeurs. Chaque fois qu'une mission est entravée, la vie des personnes dans le besoin et du personnel humanitaire sur le terrain est encore plus menacée. Cette tendance déplorable et inacceptable doit changer.

Heureusement, depuis le dernier exposé que nous avons présenté au Conseil (voir S/PV.9744), la deuxième phase de la campagne de vaccination contre la poliomyélite a commencé dans le centre de Gaza. Selon l'OMS, les 14 et 15 octobre, près de 157 000 enfants de moins de 10 ans ont été vaccinés. La campagne a une fois de plus mis en exergue le rôle essentiel de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, dont les équipes ont vacciné 43 % des enfants vaccinés le premier jour. Il est maintenant essentiel que les parties continuent à respecter les pauses humanitaires convenues et que l'accès soit accordé dans toute la bande de Gaza afin que nous puissions atteindre tous les enfants qui ont besoin d'être vaccinés, y compris dans le nord. Comme nous l'avons déjà fait remarquer, le succès de la campagne de vaccination contre la poliomyélite montre ce qu'il est possible de faire lorsque les obstacles à l'accès humanitaire sont éliminés.

Il est impossible d'exprimer par des mots le niveau de souffrance à Gaza ou même d'en comprendre l'ampleur. La réalité à Gaza est brutale, et elle empire chaque jour, alors que les bombes continuent de pleuvoir, que les combats acharnés se poursuivent sans relâche et que les fournitures essentielles à la survie de la population et l'aide humanitaire sont bloquées à chaque instant.

Le droit international humanitaire doit être respecté, et le Conseil et tous les États Membres doivent user pleinement de leur influence pour qu'il en soit ainsi. Les civils doivent être protégés et leurs besoins essentiels doivent être satisfaits, qu'ils se déplacent ou non. Les civils doivent être autorisés à se mettre à l'abri ailleurs, et ils doivent se voir garantir le droit de rentrer volontairement, comme l'exige le droit international. Les blessés et les malades doivent recevoir les soins dont ils ont besoin, et les hôpitaux et le personnel médical doivent être protégés. Les opérations humanitaires doivent être facilitées vers et dans toute la bande de Gaza, y compris dans le nord, afin de pouvoir venir en aide à tous les civils dans le besoin. Les otages doivent être libérés immédiatement et, jusqu'à ce qu'ils le soient, ils doivent être autorisés à recevoir des visites du Comité international de la Croix-Rouge. Les tirs de roquettes aveugles en direction d'Israël

doivent cesser. Les ordonnances en indication de mesures conservatoires et les conclusions de la Cour internationale de Justice doivent être respectées. Les crimes internationaux ne sauraient rester impunis.

Les atrocités commises à Gaza doivent cesser, mais ce ne sont pas des paroles qui nous y mèneront. Il faut passer à l'action, une action urgente et sans équivoque. Nous renouvelons notre appel à des efforts diplomatiques urgents de la part de la communauté internationale pour désamorcer la situation, garantir le respect du droit international, instaurer un cessez-le-feu immédiat à Gaza et convenir d'un chemin vers une paix durable.

La Présidente : Je remercie Mme Msuya de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Bendjama (Algérie) (*parle en anglais*) : Je remercie sincèrement la présidence suisse du Conseil de sécurité pour la rapidité avec laquelle elle a programmé cette séance.

Nous sommes réunis aujourd'hui, une fois de plus, parce que la crise humanitaire à Gaza, en particulier dans le nord de la bande de Gaza, a atteint un niveau catastrophique. Alors que la communauté internationale célèbre aujourd'hui la Journée mondiale de l'alimentation, les Palestiniens de Gaza ont du mal à trouver de quoi se nourrir. Leur présent est marqué par la souffrance et les privations, et leur avenir est incertain.

Je remercie la Secrétaire générale adjointe par intérim Msuya de son exposé qui donne à réfléchir, et qui représente un nouveau témoignage déchirant de la part de la communauté humanitaire. Il expose la dure réalité, à savoir que les autorités d'occupation israéliennes ne se contentent pas de faire fi du droit international humanitaire, mais piétinent l'essence même de la décence humaine. Depuis plus d'un an maintenant, la population palestinienne, en particulier celle de Gaza, endure des souffrances qui dépassent l'imagination. Les pulsions sadiques des responsables israéliens ne connaissent apparemment aucune limite quand il s'agit d'infliger tourments et châtiments aux civils palestiniens, qui ne sauraient constituer une cible militaire. Ils sont protégés par le droit international. La Puissance occupante israélienne doit respecter l'obligation qui lui est faite à cet égard. En particulier, le droit international humanitaire interdit expressément d'affamer les civils comme méthode de guerre. Cette interdiction s'étend au fait de priver les civils des biens nécessaires à leur survie et d'entraver l'acheminement des secours.

Curieusement, la deuxième campagne de vaccination, qui a commencé le 14 octobre, a pu atteindre plus de 157 000 enfants en l'espace de deux jours après son lancement. Comment se fait-il alors que nous puissions vacciner ces enfants, mais pas les nourrir ? Comment se fait-il que nous arrivions à trouver des camions pour transporter des vaccins, mais non pour acheminer des denrées essentielles ? La conclusion s'impose d'elle-même : il ne s'agit pas d'un dommage collatéral, mais d'une politique délibérée et calculée de la part d'Israël pour affamer la population palestinienne.

Dans son ordonnance en indication de mesures conservatoires, la Cour internationale de Justice a ordonné à Israël, Puissance occupante, de

> « prendre sans délai des mesures effectives pour permettre la fourniture des services de base et de l'aide humanitaire requis de toute urgence afin de remédier aux difficiles conditions d'existence auxquelles sont soumis les Palestiniens de la bande de Gaza ».

Dans la résolution 2728 (2024), le Conseil réitère explicitement sa demande de lever tous les obstacles à la fourniture de l'aide à grande échelle. La réponse de la Puissance occupante israélienne a été tout bonnement dédaigneuse : fermeture des points de passage, renforcement des restrictions d'accès et recours immoral à la famine comme méthode de guerre.

À notre dernière séance, le 9 octobre (voir S/PV.9744), soit la semaine dernière, nous avons sonné l'alarme au sujet de l'état de l'aide humanitaire, notant que le mois de septembre avait vu les plus bas niveaux d'assistance depuis novembre 2023. Nous avons ensuite exprimé de profondes préoccupations à propos du comportement des autorités d'occupation israéliennes, qui ont refusé ou entravé près de 90 % des déplacements du personnel humanitaire entre le nord et le sud de Gaza ce même mois. Les autorités israéliennes ont répondu à nos préoccupations en imposant plus de restrictions et en tuant d'autres civils palestiniens – 68 pour la seule journée d'hier. Pour ne citer que la semaine écoulée, seuls six camions ont été autorisés à entrer à Gaza, un nombre si dérisoire qu'il confine à l'absurde, étant donné l'ampleur des besoins. Je tiens à rappeler qu'avant la crise, il y entrait plus de 500 camions par jour.

Le mépris de la Puissance occupante pour les vies palestiniennes ne s'arrête pas là. Elle a renforcé ses

tactiques, portant la cruauté de ses actions à de nouveaux sommets. Durant la nuit du 13 octobre, elle a frappé des tentes installées dans le voisinage de l'hôpital Aqsa. Au moins quatre personnes ont été brûlées vives – oui, j'ai bien dit : brûlées vives. Voilà la démonstration perverse de ce que l'occupant pense du caractère sacré des vies humaines, du caractère sacré des vies palestiniennes. La situation menace de se détériorer plus avant si la Puissance occupante adopte une législation pour faire cesser les opérations de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient. Pareille mesure priverait les Gazaouites de la colonne vertébrale de l'action humanitaire et compliquerait encore la mission de secours des Nations Unies.

Il est clair que les autorités israéliennes n'écoutent personne : ni la Cour internationale de Justice, ni l'Assemblée générale, ni le Conseil lui-même et pas davantage leurs plus proches alliés. Toutefois, le Conseil de sécurité dispose de l'autorité et des outils nécessaires pour faire appliquer ses décisions. Il est temps d'agir de manière décisive. La vie d'innombrables civils, palestiniens, est en jeu.

M. Žbogar (Slovénie) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier la Secrétaire générale adjointe par intérim, Mme Msuya, de l'exposé qu'elle nous a présenté aujourd'hui.

La Slovénie est un pays qui a été créé sur le principe de l'autodétermination. Bien que nous ayons célébré notre indépendance, le mot « siège » ne nous est pas étranger. Notre capitale a été assiégée pendant trois ans au cours de la Seconde Guerre mondiale. Dans notre région, le siège de Sarajevo pendant le conflit des années 1990 a été le siège total le plus long de l'histoire européenne contemporaine. Nous nous reconnaissons dans le siège, les bombardements aveugles et les personnes tuées alors qu'elles faisaient la queue pour obtenir de la nourriture ou la population privée de denrées alimentaires, de médicaments, de gaz, d'électricité et d'eau, ou encore de toute dignité humaine. À l'époque, nous avions déclaré « plus jamais ça ». Le mot « siège » n'est pas étranger aux Palestiniens. Gaza est non seulement sous occupation, mais aussi assiégée depuis des années, des décennies. Ce que nous entendons et observons aujourd'hui à propos de l'attitude du Gouvernement israélien à l'égard du nord de Gaza est un siège dans un siège, un siège total de civils affamés et traumatisés.

Le Conseil de sécurité s'est réuni à maintes reprises pour discuter de ce sujet. Au vu du nombre de séances que nous avons tenues, la Slovénie ne veut pas se contenter de répéter ce dont les intervenants nous ont fait part. Je voudrais par conséquent que notre message d'aujourd'hui soit clair. Nous demandons un cessez-le-feu immédiat. Nous demandons la libération immédiate des otages. Nous demandons la levée de tous les obstacles à l'acheminement de l'aide humanitaire à Gaza. Nous demandons que l'aide humanitaire de base, la nourriture, l'eau, le carburant, les médicaments, les produits d'hygiène, à savoir les choses les plus élémentaires, soient fournies à grande échelle. Nous demandons la livraison urgente de fournitures pour l'hiver, c'est-à-dire de produits de base, tels que des abris convenables, des vêtements chauds et des couvertures. Nous demandons le rétablissement immédiat des systèmes alimentaires et des services essentiels. Nous demandons l'ouverture de l'ensemble des voies d'accès et de circulation disponibles dans toute la bande de Gaza, notamment les points de passage, afin d'apporter une aide humanitaire à toutes les personnes qui en ont besoin. Nous demandons que les missions des Nations Unies aient un accès immédiat et durable au nord. Nous demandons la protection des civils et des infrastructures civiles, des écoles, des sites accueillant des personnes déplacées et des établissements de santé. Nous demandons qu'il soit mis fin aux attaques contre les établissements de santé et aux pénuries graves de médicaments et d'équipements essentiels. Nous demandons qu'il soit mis fin aux déplacements forcés, notamment dans le cadre des ordres d'évacuation.

Nous demandons qu'une protection spéciale soit accordée aux femmes, aux enfants, aux personnes handicapées, aux personnes âgées et aux autres personnes en situation de vulnérabilité. Nous demandons la mise en place d'un mécanisme de déconfliction pleinement opérationnel afin de garantir la sécurité des opérations humanitaires. Nous demandons la protection du personnel humanitaire et de santé, y compris l'accès à des équipements de protection appropriés. Nous demandons la sûreté, la sécurité et le respect de l'ONU, de son personnel et de ses installations. Nous demandons l'annulation des lois visant l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, qui entraîneraient l'effondrement des opérations humanitaires en Palestine. Nous demandons le respect du droit international, en particulier le droit international humanitaire et le droit international des droits humains. Nous demandons la mise en œuvre intégrale des résolutions du Conseil de sécurité et des ordonnances en indication de mesures conservatoires de la Cour internationale de Justice, qui sont contraignantes et doivent être appliquées. Nous demandons la fin de l'impunité. Nous demandons l'application du principe de responsabilité. Nous demandons la sécurité des Israéliens et des Palestiniens. Nous

demandons la reprise d'un processus politique digne de ce nom, qui soit assorti d'un calendrier et aboutisse à la solution des deux États. Nous demandons le respect de la Charte des Nations Unies, y compris par le Conseil. Nous demandons la paix.

Nous n'oublierons pas Gaza et nous ne perdrons pas l'espoir de voir le Conseil s'exprimer d'une seule voix.

Mme Rodrigues-Birkett (Guyana) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à vous remercier, Madame la Présidente, d'avoir répondu à la demande de l'Algérie de tenir une séance avec une rapidité à la mesure de l'urgence de la question à l'examen. Je sais également gré à Mme Msuya de son exposé qui donne à réfléchir.

Chaque fois que nous nous réunissons au Conseil de sécurité pour examiner la situation à Gaza, nous faisons le compte des malheurs et des événements sans précédent, y compris les Palestiniens tués, mutilés, déplacés, orphelins, affamés et détenus, et nous déplorons, exigeons et condamnons, comme il se doit. Nous pensions que le Conseil avait rempli son devoir moral et légal en adoptant quatre résolutions, car elles sont juridiquement contraignantes et auraient donc pu apporter des changements positifs pour les peuples palestinien et israélien. Nous avons appuyé tous les efforts déployés pour parvenir à un accord, dans le but d'obtenir un cessez-le-feu et la libération des otages et des Palestiniens détenus illégalement et de faire renaître l'espoir chez les Palestiniens, même en ces heures les plus sombres. Un an et 47 séances dans cette salle plus tard, nos efforts conjoints n'ont pas eu les résultats escomptés, et la situation à Gaza continue de se dégrader chaque jour. Nous ne devons pas tolérer que le fondement moral et juridique sous-tendant l'Organisation soit mis à mal.

La question la plus fondamentale qui se pose au Conseil est dès lors de savoir ce que nous allons faire pour enrayer ce phénomène. Des réponses honnêtes à cette question, accompagnées d'une forte volonté politique, engendreraient sans aucun doute le type d'action requis pour sauver la vie de millions de civils à Gaza et en Cisjordanie occupée, y compris Jérusalem-Est, qui n'ont aucun moyen de s'échapper. Le Guyana ne cesse d'être scandalisé par les souffrances que le Gouvernement israélien inflige à la population civile de Gaza et par les conditions inhumaines dans lesquelles elle est contrainte de vivre. Cette situation déplorable est aggravée par les fréquents ordres d'évacuation qui sont devenus un élément essentiel de cette guerre et dont le Guyana conclut qu'ils font partie d'une stratégie visant à enraciner l'instabilité et à détruire tout semblant de continuité. Les civils déplacés sont confrontés à de nombreuses difficultés, notamment des risques en matière de protection, l'insécurité alimentaire et un risque accru de maladie. De fait, ces risques sont multipliés pour les civils de Gaza, car nombre d'entre eux ont été déplacés à plusieurs reprises depuis le début de la guerre en octobre 2023.

Le droit international humanitaire prévoit des dispositions claires concernant le déplacement forcé des populations civiles en temps de guerre. Il s'agit d'une pratique illégale. Dans les cas strictement limités où l'évacuation de la population civile est autorisée, les dispositions énoncent clairement les conditions dans lesquelles l'évacuation doit être effectuée. L'intérêt des civils doit primer à tout moment et leur sécurité ne doit jamais être compromise. Israël n'a rempli aucune de ses obligations à cet égard. Les derniers déplacements forcés de civils dans la province du nord de Gaza, associés au siège de la région, sont inadmissibles, inhumains et illégaux. Les civils sont tellement las de vivre dans la misère que de nombreux habitants du nord de Gaza, qui sont de nouveau déplacés, ont décidé de rester, de sorte que s'ils sont tués, que ce soit par les bombes ou par la famine, ils mourront au moins dans l'endroit qu'ils considéraient comme leur foyer. Tels sont les choix difficiles que les habitants doivent faire aujourd'hui. Le Guyana condamne les agissements israéliens et demande au pays de respecter les obligations qui lui incombent en vertu du droit international humanitaire en ce qui concerne le traitement des civils en période de conflit armé.

Les ordres d'évacuation fréquents ont en outre des effets néfastes sur les opérations humanitaires menées sur le territoire, puisque le personnel humanitaire est contraint de se déplacer constamment et de se réinstaller ailleurs, sans aucune garantie en matière de sécurité. Cela ne fait qu'aggraver la situation humanitaire désastreuse.

Dans ce contexte, le Guyana souligne les trois points suivants.

Premièrement, la Cour internationale de Justice a déclaré sans équivoque le caractère illégal de l'occupation israélienne en cours, et l'Assemblée générale a exigé qu'Israël mette fin à son occupation illégale des territoires palestiniens. Il est donc illégal que le Gouvernement israélien procède à l'annexion de territoires dans la bande de Gaza. Le Guyana condamne les actions d'Israël à cet égard.

Deuxièmement, un véritable génocide est en cours à Gaza. La Cour internationale de Justice a ordonné à Israël de prendre des mesures pour prévenir la commission

d'un génocide à Gaza, conformément aux obligations qui incombent à cet État Membre au titre des Conventions de Genève. Or, Israël continue d'ignorer de manière flagrante les ordonnances de la Cour internationale de Justice. Dans ces circonstances, il convient de réfléchir à la manière dont le Conseil pourrait faciliter la mise en œuvre des ordonnances de la Cour internationale de Justice. Les vannes ont déjà été ouvertes à Gaza, et le Conseil doit décider de stopper l'hémorragie et de défendre les droits des Palestiniens.

Troisièmement, c'est au Conseil qu'incombent le mandat et la responsabilité du maintien de la paix et de la sécurité internationales. Nous avons à notre disposition des outils pour trouver des solutions afin de mettre fin à cette guerre. Utilisons-les. Lorsque les résolutions juridiquement contraignantes et les innombrables appels à la conscience et à la morale ne suffisent pas à faire changer les comportements, la justice doit s'imposer.

M. Sowa (Sierra Leone) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Madame la Présidente, d'avoir organisé la présente séance à la demande de l'Algérie. Je remercie également Mme Joyce Msuya de son exposé, qui n'incite guère à l'optimisme.

L'évolution récente de la situation dans la bande de Gaza, en particulier dans le nord, a une fois de plus suscité une très grande inquiétude dans le monde entier, alors qu'Israël intensifie ses attaques contre la zone assiégée. Cette année a été une année de souffrances immenses pour la population de Gaza, marquée par des peines collectives, l'utilisation de la famine comme arme de guerre, des déplacements multiples sans possibilité pour les habitants et les étudiants d'accéder à un abri, à des soins de santé ou aux écoles. Vivre à Gaza, c'est endurer la mort, la destruction et des souffrances humaines indicibles.

Avant cette escalade, les experts humanitaires avaient déjà signalé depuis le mois d'août une diminution de l'aide entrant à Gaza. La montée de la violence a aggravé la situation, l'acheminement de l'aide vers le nord étant bloqué depuis près de 10 jours, ce qui constitue une violation alarmante du droit international humanitaire et de la résolution 2417 (2018), qui condamne le recours à la famine comme arme de guerre.

Les informations provenant du terrain indiquent qu'environ 50 000 personnes ont été déplacées de la région de Jabaliya. Les civils sont devant un choix impossible : obéir aux ordres d'évacuation et effectuer de multiples déplacements forcés, ou rester et endurer la famine. Ces deux options sont loin de satisfaire aux protections exigées par le droit international humanitaire.

La situation à Gaza est périlleuse, aucun endroit n'est vraiment sûr. Au cours des dernières 72 heures, une école de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) abritant 6 200 personnes déplacées a été bombardée. En outre, une frappe aérienne israélienne a touché la cour de l'hôpital Aqsa, provoquant un incendie dans un camp voisin. Quatre personnes sont mortes et au moins 40, dont des femmes et des enfants, ont été gravement blessées. La destruction de l'école de l'UNRWA a interrompu la campagne de vaccination contre la poliomyélite, exposant ainsi des dizaines de milliers d'enfants vulnérables à des risques supplémentaires. Une cessation des hostilités pour des motifs humanitaires est nécessaire pour que la campagne de vaccination puisse reprendre et se poursuivre, et nous lançons un appel en ce sens.

Pendant ce temps, la situation en Cisjordanie reste tendue, et des victimes civiles sont constamment signalées. La Sierra Leone condamne toutes les attaques contre les civils, y compris le personnel médical, les journalistes et les travailleurs humanitaires. Ces tragédies sont traumatisantes pour ceux qui en sont témoins, mais elles sont bien pires pour les civils qui les vivent au quotidien. La guerre a donné lieu à des violations flagrantes des droits humains, et les séquelles, en particulier pour les enfants, seront durables. Ces enfants ne connaissent rien d'autre que la violence et les massacres. Cela ne peut plus durer.

La Sierra Leone renouvelle ses appels suivants.

Premièrement, un cessez-le-feu immédiat doit être instauré sur l'ensemble du Territoire palestinien occupé et de la région. Cet appel doit être répété jusqu'à ce que les parties reconnaissent leurs obligations morales et juridiques de mettre fin à la violence et de rechercher la paix. Cet appel doit également nous rappeler, à nous, membres du Conseil, l'obligation qui nous incombe en vertu de la Charte des Nations Unies d'imposer un cessez-le-feu permanent.

Deuxièmement, nous appelons à l'ouverture de tous les points d'entrée dans la bande de Gaza afin de permettre l'acheminement sûr et sans entrave de l'aide humanitaire. Le personnel et les convois humanitaires doivent être respectés et protégés en vertu du droit international humanitaire et des résolutions du Conseil de sécurité. Nous rappelons à cet égard les diverses mesures conservatoires de la Cour internationale de Justice dans l'affaire relative à l'*Application de la Convention pour la*

prévention et la répression du crime de génocide dans la bande de Gaza (Afrique du Sud c. Israël), qui sont contraignantes pour les parties, en particulier Israël, pour ce qui est de maintenir ouvert le point de passage de Rafah pour que puisse être assurée, sans restriction et à grande échelle, la fourniture des services de base et de l'aide humanitaire requis de toute urgence.

Troisièmement, nous soulignons la nécessité de faire respecter le droit international, y compris le droit humanitaire, la Charte des Nations Unies et le récent avis consultatif de la Cour internationale de Justice. L'application impartiale de ces cadres de référence est essentielle pour mettre fin à l'impunité et garantir l'application du principe de responsabilité.

En outre, nous soulignons qu'il importe de trouver un règlement négocié par les voies diplomatiques établies. À cet égard, nous appelons à la mise en œuvre immédiate de la résolution 2735 (2024), qui jette les bases d'un accord de paix inclusif.

Pour terminer, la Sierra Leone reste attachée à la vision d'un Moyen-Orient pacifique, avec Israël et la Palestine coexistant en tant qu'États indépendants dans la paix et la sécurité.

M. Hwang (République de Corée) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier la Secrétaire générale adjointe par intérim, Mme Joyce Msuya, de son exposé.

La République de Corée est profondément préoccupée par la détérioration rapide de la situation dans le nord de Gaza, en particulier près du camp de Jabaliya, qui fait l'objet d'attaques accrues et de ce qui semble être la mise en œuvre d'un plan de longue date dont le but est d'isoler et d'assiéger la zone.

Malgré les appels répétés à la protection des civils et à garantir l'aide humanitaire, les actions délibérées bafouant les principes du droit international humanitaire se poursuivent sans relâche. Les civils, indépendamment de leur capacité ou de leur volonté d'évacuer, ont droit à la protection et à l'accès aux produits de première nécessité.

Hélas, dans ce conflit aux conséquences tragiques, non seulement le droit international, mais aussi l'humanité et la moralité, ont été complètement bafoués. La frappe aérienne effectuée le week-end dernier, qui a tué cinq enfants en train de jouer à l'extérieur d'un jardin d'enfants dans la ville de Gaza, illustre une fois de plus le mépris répété de l'humanité dans la bande de Gaza. Les informations choquantes selon lesquelles Israël a empêché l'entrée de nourriture dans le nord de Gaza pendant la première moitié du mois d'octobre, aggravant encore une situation de famine déjà désespérée, sont une preuve supplémentaire de cette perte d'humanité.

Nous devons reconnaître et souligner que la stratégie actuelle des Forces de défense israéliennes ne peut garantir la sécurité d'Israël ni à court ni à long terme. Traumatiser et brutaliser des générations entières de Palestiniens à Gaza ne fera qu'exacerber un ressentiment et une haine profondément enracinés, préparant le terrain pour encore plus de violence et de tragédies à l'avenir.

L'histoire moderne du Moyen-Orient nous enseigne que les gains obtenus sur le champ de bataille ne sont que des palliatifs ; il n'y a pas de solution militaire au conflit. Les récents événements et les images sinistres que nous voyons avec douleur chaque jour montrent qu'un cessez-le-feu immédiat est absolument nécessaire pour mettre fin au carnage, libérer les otages israéliens qui souffrent depuis trop longtemps et sauver d'innombrables vies dans la bande de Gaza. Un cessez-le-feu doit également être le premier pas vers une paix durable dans la région.

Le mois dernier, nous avons pu mesurer la force de la volonté politique à l'aune du succès relatif de la première phase de la campagne de vaccination contre la poliomyélite ; la deuxième phase commençant lundi, sous les tirs. Il faut de toute urgence instaurer un cessez-le-feu immédiat ou, à tout le moins, une pause humanitaire dans toute la bande de Gaza.

Nous espérons sincèrement qu'Israël pourra montrer au reste du monde qu'il n'a pas perdu son sens de l'humanité à l'égard de ses voisins en mettant effectivement en œuvre les mesures nécessaires pour protéger les civils. Aussi, nous demandons instamment à toutes les parties, en particulier à Israël, de réorienter immédiatement leurs actions vers la paix, en commençant par un cessez-le-feu, le seul moyen d'aboutir à une solution durable à ce conflit particulièrement cruel.

M. de Rivière (France) : Je remercie Mme Msuya pour son exposé.

Comme nous venons de l'entendre, la situation humanitaire à Gaza est catastrophique. La France condamne les frappes israéliennes sur les infrastructures civiles, et elle appelle Israël à assurer la protection de tous les civils, en conformité avec le droit international humanitaire. Elle exprime sa profonde préoccupation face à l'extrême gravité de la situation dans le nord de Gaza, où l'armée israélienne mène une opération depuis plusieurs jours. Le bilan humain est déjà très lourd : près de 300 victimes et une centaine de blessés en une semaine

selon les autorités locales. La délivrance de l'aide est entravée. De nouveaux ordres d'évacuation ont été émis, alors que tout déplacement forcé d'une population civile constituerait une violation grave du droit international. Les autorités israéliennes doivent lever les entraves à la délivrance de l'aide. L'accès n'a jamais été aussi faible depuis le début du conflit.

La France appelle Israël à renoncer aux projets visant à criminaliser les activités de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) et à empêcher l'Office d'opérer dans l'ensemble des territoires palestiniens. Cela ne ferait qu'aggraver une situation déjà catastrophique. Elle réaffirme son soutien à l'UNRWA, ainsi qu'à la mise en œuvre des recommandations du rapport Colonna.

La guerre à Gaza doit cesser sans délai. C'est la seule façon de répondre efficacement au désastre humanitaire en cours. On ne doit plus accepter celui-ci comme un fait. Il faut un cessez-le-feu immédiat et permanent, la libération de tous les otages, ainsi que l'acheminement massif de l'aide.

La France n'a cessé de condamner les attaques terroristes commises par le Hamas et d'autres groupes terroristes le 7 octobre 2023. Elle poursuit ses efforts visant à mettre en œuvre la solution des deux États, et restera à l'initiative, y compris au Conseil de sécurité. Les mesures qui visent à affaiblir l'Autorité palestinienne doivent cesser. La France appelle Israël à ne plus faire obstacle au transfert des revenus de l'Autorité palestinienne. Elle soutient une Autorité palestinienne réformée, capable d'exercer ses responsabilités sur l'ensemble des territoires palestiniens, y compris dans la bande de Gaza.

Nous devons aborder aussi la guerre en cours au Liban. La situation humanitaire s'aggrave du fait de l'intensification des frappes israéliennes. Là aussi, il faut un cessez-le-feu immédiat. Il est plus qu'urgent de mettre en œuvre dans son intégralité la résolution 1701(2006) pour parvenir à une solution de long terme le long de la Ligne bleue, qui assure le respect de la sécurité d'Israël et du Liban.

Il faut éviter, enfin et surtout, un embrasement régional. À ce titre, la France a condamné l'attaque du Hezbollah contre une base militaire à Binyamina, qui a coûté la vie à quatre personnes et fait plusieurs dizaines de blessés. La France rappelle son attachement indéfectible à la sécurité d'Israël. Les attaques du Hezbollah contre le territoire israélien doivent cesser.

Mme Thomas-Greenfield (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie la Secrétaire générale adjointe par intérim, Mme Msuya, de son exposé instructif, qui donne à réfléchir, concernant la situation sur le terrain.

Ce week-end, comme beaucoup de personnes dans la salle et dans le monde entier, j'ai regardé avec horreur les images du centre de Gaza qui défilaient sur mon écran, des images de ce qui semblait être des civils déplacés brûlés vifs à la suite d'une frappe aérienne israélienne. Il n'y a pas de mot, tout simplement pas de mot, pour décrire ce que nous avons vu.

Israël se doit de ne ménager aucun effort pour éviter les victimes civiles, même si le Hamas opérait à proximité de l'hôpital dans le but d'utiliser des civils comme boucliers humains. Nous l'avons fait clairement savoir à Israël. Tout comme nous avons clairement fait savoir au Gouvernement israélien, au plus haut niveau, qu'il doit faire davantage pour régler la crise humanitaire intolérable et catastrophique qui sévit à Gaza.

Quelques activités diplomatiques menées récemment par les États-Unis ont été évoquées par la presse. Pour la première fois depuis des semaines, le point de passage d'Erez, dans le nord de Gaza, a été rouvert, et les autorités israéliennes se sont engagées à permettre aux camions de l'ONU d'entrer dans le nord de Gaza par au moins un autre itinéraire. Des dizaines de camions d'aide sont entrés dans le nord de Gaza pour la première fois depuis plusieurs semaines. Cela est toutefois insuffisant. De nombreuses autres livraisons sont nécessaires, et nous continuerons de faire pression en ce sens.

Dans le sud de Gaza, nous savons que les convois des Nations Unies pourront emprunter un nouvel itinéraire, en attendant les réparations, et que les Forces de défense israéliennes se sont engagées à prendre des mesures pour sécuriser les itinéraires de livraison contre les bandes armées impliquées dans des pillages violents, et à le faire régulièrement.

De plus, Israël coopère avec le Programme alimentaire mondial sur un plan visant à améliorer l'infrastructure humanitaire dans la bande de Gaza. S'il est mis en œuvre, ce plan permettrait la livraison d'une aide alimentaire supplémentaire dont le besoin se fait cruellement sentir.

La deuxième phase de vaccinations contre la poliomyélite est également en cours dans le sud, et commencera bientôt dans le nord. Il est essentiel que le camp de Jabaliya soit inclus dans cet effort.

Nous savons que les engagements pris doivent être respectés et que les progrès que nous avons observés depuis la semaine dernière sont insuffisants. Pour leur part, les États-Unis continueront donc d'insister sur les points suivants : la nourriture et les fournitures doivent être acheminées immédiatement à Gaza, et des pauses humanitaires doivent être observées dans l'ensemble de la bande de Gaza pour permettre les vaccinations et l'acheminement et la distribution de l'aide humanitaire. Pratiquer une « politique de famine » dans le nord de Gaza serait odieux et inacceptable, et aurait des conséquences au regard du droit international et du droit des États-Unis. Le Gouvernement israélien a déclaré qu'il n'appliquait pas cette politique, que l'accès à la nourriture et aux autres fournitures essentielles ne serait pas interrompu. Nous veillerons à ce que les actions d'Israël sur le terrain soient conformes à cette déclaration.

Nous sommes aussi fortement préoccupés par les ordres d'évacuation émis par Israël dans le nord de Gaza, et nous suivons de près la mise en œuvre de ces ordres. Toutes les parties doivent respecter la résolution 2720 (2023) et condamner tout déplacement forcé de la population civile, qui constituerait une violation du droit international. Soyons clairs : les civils sont protégés par le droit international humanitaire et ne sauraient être considérés comme des combattants s'ils n'évacuent pas les lieux.

Nous savons que l'hiver approche. Le froid et le mauvais temps ne vont pas tarder à s'installer. Un an après le début des combats, alors que le Hamas est considérablement affaibli, les autorités israéliennes doivent travailler avec l'ONU et la communauté internationale à l'élaboration d'un plan qui permette aux civils de se déplacer vers l'intérieur des terres. Elles doivent faciliter, et non entraver, les efforts visant à fournir des abris temporaires. Elles doivent aussi rétablir les services de base, notamment l'eau, l'électricité et l'assainissement. Je réitère nos appels pour que cela commence dès maintenant.

Israël doit coopérer avec l'ONU et la communauté internationale pour jeter les bases de la reconstruction de Gaza, car les civils doivent être autorisés à y retourner, y compris dans le nord de Gaza, pour reconstruire leur vie. Il peut être difficile d'envisager une telle possibilité à un moment marqué par tant de souffrance et de douleur, de morts et de destruction. Mais il le faut, nous devons continuer d'œuvrer en faveur d'un avenir dans lequel les personnes peuvent se reconstruire et guérir. Et pour cela, il faut une paix durable. Comme nous l'avons dit à maintes reprises, un cessez-le-feu et la libération de tous les otages pourraient commencer dès à présent si le Hamas, qui a déclenché le conflit et ne se préoccupe aucunement du bien-être des Palestiniens à Gaza, acceptait l'accord proposé. Cela pourrait commencer dès aujourd'hui.

J'ai été bouleversée par les nouvelles informations communiquées par les parents de Hersh Goldberg-Polin concernant l'exécution de leur fils : le corps inanimé de Hersh a été retrouvé à genoux, dans un tunnel sous Gaza, une balle dans le crâne, alors qu'il aurait tenté de lever son bras, son seul bras, pour se protéger de la balle qui a mis fin à sa jeune vie prometteuse.

J'exhorte certains membres du Conseil à cesser de fermer les yeux sur les actes dépravés du Hamas, ses actes de terreur, ses prises d'otages, son obstruction à un accord de cessez-le-feu et son utilisation de civils comme boucliers humains. Et j'exhorte les membres du Conseil à continuer de privilégier les initiatives diplomatiques directes qui peuvent sauver la vie de personnes innocentes, qui n'ont pas commencé la guerre et ne peuvent pas y mettre fin, mais qui en subissent les conséquences.

Nous devons tous appuyer les efforts déployés par l'ONU, en collaboration avec Israël, en vue d'accélérer l'acheminement de l'aide et d'améliorer l'intervention humanitaire. Le Conseil a un rôle important à jouer, mais en fin de compte, comme je l'ai dit précédemment, ce sont les actions sur le terrain, plus que les débats ici à New York, qui permettront de réaliser de véritables progrès. C'est ce sur quoi les efforts diplomatiques menés par les États-Unis se sont concentrés et continueront de se concentrer dans les mois à venir : faire entrer l'aide humanitaire, faire sortir les otages et mettre fin au conflit.

Dame Barbara Woodward (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie la Secrétaire générale adjointe par intérim Msuya de son exposé.

Le Royaume-Uni a appuyé la demande tendant à la tenue de cette séance aujourd'hui, afin de débattre des mesures à prendre d'urgence pour remédier à la tragédie humanitaire qui ne cesse de s'aggraver à Gaza. La situation dans le nord de la bande de Gaza est effroyable. Environ 400 000 Gazaouites ont reçu l'ordre d'évacuer le nord et d'aller vers le sud pour rejoindre la zone humanitaire désignée par les Forces de défense israéliennes (FDI). Nombre de ces personnes ont déjà été déplacées, parfois plusieurs fois, et cherchent désespérément un refuge. Mais il n'y a pas de lieu sûr à Gaza. Cette semaine encore, nous avons vu les images horribles des conséquences de la frappe israélienne sur l'hôpital Aqsa, à l'intérieur de la zone humanitaire désignée par les FDI.

Celles et ceux qui décident de partir sont victimes d'intimidation, traversent des zones de combat actif et sont confrontés à la menace de frappes aériennes continues. Celles et ceux qui restent font face à une faim extrême et à des conditions épouvantables, sans accès aux services de base ou aux soins de santé. Pendant la première quinzaine d'octobre, aucune aide alimentaire n'a été acheminée vers le nord de la bande de Gaza, les autorités israéliennes ayant interdit ou entravé la grande majorité des convois humanitaires entre le nord et le sud. La quantité d'aide acheminée à Gaza en octobre devrait être la plus faible depuis le début du conflit, plus faible encore qu'en septembre. Les familles à Gaza vont devoir affronter un deuxième hiver en étant encore moins résilientes et en ayant encore moins de ressources. Cette situation est inadmissible. Israël doit respecter pleinement le droit international humanitaire et veiller à ce qu'une aide suffisante parvienne à l'ensemble de la bande de Gaza. Nous exprimons par ailleurs une nouvelle fois notre préoccupation face aux propositions de loi visant à saper l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, qui joue un rôle vital dans l'intervention humanitaire à Gaza.

Soyons clairs : le nord de Gaza ne doit pas être coupé du sud. Les civils palestiniens, y compris ceux qui ont été évacués du nord de Gaza, doivent être autorisés à retourner dans leurs communautés et à reconstruire. Il ne doit y avoir aucun transfert forcé des habitants de Gaza en dehors ou à l'intérieur de la bande de Gaza, ni aucune réduction de son territoire. Un cessez-le-feu immédiat est nécessaire pour mettre fin à ce conflit dévastateur.

Nous devons également garder à l'esprit les souffrances inimaginables des 101 otages qui restent en captivité à Gaza. Leur calvaire n'a que trop duré. Une fois de plus, nous appelons le Hamas à libérer les otages immédiatement et sans condition.

Comme nous le savons, les souffrances de la région ne se limitent pas à Gaza. Nous appelons de nouveau à un cessez-le-feu immédiat entre le Hezbollah et Israël. Toutes les parties doivent prendre des mesures pour éviter de faire des victimes parmi les civils et garantir la sûreté et la sécurité du personnel de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban.

En Cisjordanie, comme le Ministre britannique des affaires étrangères l'a dit, nous demandons instamment au Gouvernement israélien de prendre des mesures pour réprimer la violence des colons et mettre fin à l'expansion des colonies sur les terres palestiniennes. C'est pourquoi mon gouvernement a annoncé hier de nouvelles sanctions contre trois avant-postes de colonies illégaux et quatre organisations, afin que les auteurs de ces atteintes odieuses aux droits humains des Palestiniens répondent de leurs actes.

Le peuple palestinien, le peuple israélien et la région dans son ensemble méritent une meilleure réalité que le cycle quotidien de violence et de peur auquel ils se sont habitués. Mais il existe un chemin vers la paix, un chemin qui prévoit un État palestinien vivant dans la sûreté et la sécurité aux côtés d'un État d'Israël vivant dans la sûreté et la sécurité. Nous exhortons les parties à faire preuve de courage et à s'engager sur la voie de la paix et d'un avenir meilleur pour leur peuple.

M. Fu Cong (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie l'Algérie d'avoir demandé la tenue de la présente séance et la Secrétaire générale adjointe par intérim Joyce Msuya de son exposé.

L'escalade soudaine de la situation entre le Liban et Israël au cours des derniers jours suscite inquiétude et préoccupation au sein de la communauté internationale. Dans le même temps, la situation à Gaza ne montre aucun signe d'apaisement et continue de se détériorer. Au cours des deux dernières semaines, Israël a poursuivi sans relâche ses opérations militaires à Gaza, attaquant et bombardant régulièrement des écoles et des hôpitaux, coupant complètement l'accès aux fournitures humanitaires dans le nord de Gaza et ordonnant une fois de plus l'évacuation d'urgence de centaines de milliers de personnes.

Les bombardements israéliens ont provoqué des incendies dans lesquels des civils palestiniens déplacés ont été brûlés vifs. Ce sont tous des êtres humains comme nous. Pourquoi ces personnes doivent-elles souffrir de la sorte simplement parce qu'elles sont nées à Gaza ? Deux millions de personnes sont entre la vie et la mort depuis plus d'un an. Combien de temps faudra-t-il avant qu'ils n'entrevoient un espoir de survie ?

Le Conseil de sécurité a la responsabilité de maintenir la paix. Nous avons eu de nombreuses discussions sur la question, exprimé notre sympathie, présenté nos positions et fait part de nos inquiétudes. Toutefois, ce n'est pas suffisant. Il est inacceptable de laisser la tragédie qui se déroule à Gaza se poursuivre, et il est tout aussi inacceptable que le Conseil de sécurité reste collectivement paralysé.

Nous devons défendre et revitaliser l'autorité du droit international humanitaire. Utiliser la famine comme arme de guerre constitue un crime de guerre grave. Les

organisations humanitaires sont une bouée de sauvetage pour Gaza. Il est intolérable qu'elles soient confrontées à des obstacles, des restrictions et même des menaces sur leur sécurité. Israël doit s'acquitter des obligations que lui impose le droit international humanitaire en levant immédiatement le blocus et les restrictions à l'accès humanitaire dans l'ensemble de la bande de Gaza, ainsi qu'en coopérant pleinement avec l'ONU et les autres organismes humanitaires pour faciliter et sécuriser les opérations humanitaires, telles que l'acheminement de fournitures humanitaires et la vaccination contre la poliomyélite. L'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient est le pilier de l'aide humanitaire à Gaza, et la Chine s'oppose fermement à toute tentative visant à le discréditer ou à le supprimer.

Nous devons préserver et revitaliser l'efficacité des résolutions du Conseil de sécurité. Le Conseil a adopté un certain nombre de résolutions sur la situation à Gaza, appelant clairement à un cessez-le-feu, mais aucune d'entre elles n'a été effectivement mise en œuvre, ce qui porte un coup sérieux à la crédibilité de l'ensemble du système des Nations Unies. Les résolutions du Conseil sont contraignantes pour tous les États et doivent être appliquées. Nous encourageons le Conseil à utiliser tous les outils dont il dispose pour garantir la mise en œuvre des résolutions adoptées. Il est de la responsabilité de chaque membre de préserver l'efficacité des résolutions du Conseil. À cet égard, nous espérons en particulier que les États-Unis répondront à l'appel pressant de la communauté internationale et seront favorables à ce que le Conseil prenne de nouvelles mesures pour parvenir à un cessez-le-feu immédiat. Il convient de noter que les États-Unis auraient fourni à Israël plus de 17 milliards de dollars d'aide militaire depuis octobre 2023. Dans les circonstances actuelles, la question de savoir si la fourniture massive d'armes est propice à la réalisation des objectifs des résolutions du Conseil de sécurité mérite une réflexion sérieuse.

Nous devons préserver et revitaliser les perspectives politiques de la solution des deux États. La mise en œuvre de cette solution et la création d'un État palestinien indépendant sont le seul moyen viable de régler la question de la Palestine. Gaza et la Cisjordanie, y compris Jérusalem-Est, font partie intégrante de l'État de Palestine. Les futurs accords de gouvernance pour Gaza doivent être conditionnés au retrait total des troupes israéliennes et doivent être décidés dans le cadre de consultations internes. La mise en œuvre de la solution des deux États exige des deux parties qu'elles fassent preuve de volonté politique. Israël doit cesser d'éroder et de détruire les fondements de la solution des deux États et revenir sur la bonne voie, celle qui mène à cette solution. La communauté internationale a la responsabilité de fournir des garanties internationales pour sa mise en œuvre.

La Chine est prête à continuer de jouer un rôle constructif et à déployer des efforts inlassables pour mettre fin aux combats dès que possible et instaurer la paix dans la région.

Mme Frazier (Malte) (*parle en anglais*) : Je remercie Mme Msuya de son exposé poignant.

Lundi, nous avons vu des images choquantes et inquiétantes de civils brûlés vifs à la suite des frappes aériennes israéliennes sur l'hôpital Aqsa, où plusieurs personnes déplacées avaient trouvé refuge. Malheureusement, ce n'est que la partie émergée de l'iceberg en ce qui concerne la catastrophe en cours. Rien que dans le centre de Gaza, au moins deux attaques ont fait un grand nombre de victimes depuis dimanche. Dans le nord de la bande de Gaza, le siège s'est intensifié, interrompant l'acheminement de la nourriture et de l'aide dans la région et entraînant à nouveau le déplacement forcé de plus de 50 000 personnes du camp de Jabaliya. De tels niveaux de souffrance ne sauraient être normalisés ou justifiés. Les conséquences dévastatrices de cette violence ont fait payer un lourd tribut aux civils. Le coût en vies humaines est effarant. Rien que la semaine dernière, 379 Palestiniens ont été tués et plus de 1 400 autres blessés à Gaza. Ces chiffres ne sont pas de simples statistiques : ils représentent des êtres humains, des familles, des communautés et des avenirs qui ont été détruits.

Malte appelle d'urgence à un cessez-le-feu immédiat et permanent. Les otages doivent être libérés sans condition. L'aide humanitaire doit pouvoir être acheminée sans entrave. Tous les points de passage pour l'acheminement de l'aide doivent être ouverts sans plus tarder.

Nous condamnons fermement tous les actes qui prennent pour cible des civils et des infrastructures civiles. Il est indispensable que toutes les parties, sans exception, respectent les principes du droit international. Elles doivent veiller à ce que les actions militaires et les hostilités n'aggravent pas les souffrances des civils. Aucune nourriture n'est entrée dans le nord de Gaza depuis plus de 12 jours, et le Programme alimentaire mondial a une fois de plus mis en garde contre le risque de voir la population sombrer dans la famine. La population est privée des produits de première nécessité, y compris les soins de santé. Les hôpitaux du nord de Gaza fonctionnent au

minimum de leur capacité. Les personnes qui ont, une fois de plus, été déplacées de force du nord n'ont nulle part où aller, alors que les bombardements se poursuivent dans toute la bande de Gaza. Les hôpitaux, les écoles et les lieux de culte sont souvent pris pour cible, privant les civils de tout sanctuaire potentiel. Nous avons entendu que, faute d'endroit sûr où aller, certaines personnes ont choisi de mourir chez elles.

Le droit international humanitaire est on ne peut plus clair : les déplacements forcés sont interdits, les civils doivent être protégés en toutes circonstances, et ceux qui choisissent de rester chez eux doivent se voir garantir l'accès aux ressources et aux services essentiels. Malte appelle de nouveau à la mise en œuvre immédiate et intégrale de l'ordonnance en indication de mesures conservatoires rendue par la Cour internationale de Justice, et souligne que le droit international est contraignant pour tous les États.

Malgré l'insécurité et la violence, l'administration de la deuxième série de vaccins contre la poliomyélite a commencé lundi. Nous rendons hommage aux courageux membres du personnel de l'Organisation mondiale de la Santé, de l'UNICEF et de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), qui ont pour objectif de vacciner plus de 590 000 enfants dans les jours à venir.

Nous devons également veiller à ce que les enfants de Gaza soient protégés à long terme, lorsqu'ils auront besoin non seulement de soins physiques, mais aussi d'un soutien psychologique. Il n'y a pas d'acteur mieux placé que l'UNRWA pour cela. Cependant, l'Office est confronté à une multitude de difficultés, notamment des attaques contre ses locaux, comme l'école Al-Mufti, qui a été bombardée le 13 octobre. Au total, 22 Palestiniens, dont 15 enfants, ont été tués dans cette attaque.

Il est préoccupant de constater qu'une législation visant l'Office est actuellement à l'examen à la Knesset israélienne, laquelle cherche à mettre un terme aux activités de l'UNRWA dans le Territoire palestinien occupé, y compris à Jérusalem-Est. L'Office est un pilier des efforts humanitaires et de la stabilité régionale. Sans sa présence continue, les conséquences seront dévastatrices pour les millions de personnes qui dépendent de ses services. Nous demandons une fois de plus qu'on retire ce projet de loi afin que l'UNRWA puisse poursuivre son travail vital conformément à son mandat, adopté par l'Assemblée générale à une écrasante majorité.

Le temps des discours est révolu depuis longtemps. La situation est intenable. Les histoires sont déchirantes. La violence doit cesser.

La situation en Cisjordanie reste aussi très préoccupante, notamment en ce qui concerne la situation financière de l'Autorité palestinienne. La multiplication des colonies de peuplement illégales, l'intensification de la violence des colons, la situation des Palestiniens à Jérusalem-Est et les menaces qui pèsent sur le statu quo établi de longue date, mais néanmoins fragile, en ce qui concerne les Lieux saints de Jérusalem méritent également toute notre attention. Ces problèmes et la propagation du conflit au Liban risquent d'embraser la région.

Le Conseil a les moyens et la responsabilité d'agir de manière énergique et efficace. En œuvrant à l'instauration d'un cessez-le-feu régional, en faisant respecter le droit international et en œuvrant à la réalisation crédible et irréversible de la solution des deux États, nous pouvons tracer la voie d'une paix qui soit à la fois juste et durable. Le monde a les yeux fixés sur nous, et nous ne devons pas le décevoir.

M. Fernandes (Mozambique) (*parle en anglais*) : Nous remercions la présidence suisse du Conseil de sécurité d'avoir organisé rapidement cette séance d'information et nous sommes reconnaissants à l'Algérie de nous avoir rappelé notre responsabilité collective face à la situation désastreuse qui règne à Gaza. Nous remercions également Mme Joyce Msuya et le Secrétaire général d'avoir fourni des informations complètes sur l'évolution récente de la situation à Gaza.

La région du Moyen-Orient, en particulier la bande de Gaza, requiert l'attention constante du Conseil. La situation à Gaza a atteint un point critique, avec des opérations militaires qui se poursuivent et une crise humanitaire de plus en plus grave dont on ne peut continuer de faire abstraction. Les rapports récents brossent un tableau déchirant du nord de la bande de Gaza. Les bombardements israéliens incessants se poursuivent sans relâche, entraînant un nombre croissant de victimes civiles et des destructions généralisées d'infrastructures.

La déclaration de Médecins sans frontières décrivant dans le détail la situation des membres de son personnel pris au piège à Jabaliya et les victimes présumées à l'hôpital Al-Yemen Al-Saeed illustrent la situation désastreuse des civils et des travailleurs humanitaires. Le nombre de morts et de personnes déplacées à Gaza augmente à un rythme alarmant. Le scénario décrit par

les principaux acteurs humanitaires, y compris l'ONU, ne peut être qualifié que de catastrophique.

Les ordres d'évacuation des principaux abris et hôpitaux de Gaza, signalés par le personnel médical sur le terrain, sont terrifiants. En raison des hostilités en cours, les travailleurs humanitaires sont confrontés à des difficultés insurmontables pour respecter les instructions relatives aux évacuations. La menace constante de la violence gêne considérablement les efforts visant à garantir le passage en toute sécurité des civils et l'acheminement de l'aide essentielle. La crise humanitaire s'aggrave donc, la nourriture et l'eau se faisant de plus en plus rares.

Le Conseil a adopté la résolution 2720 (2023), en décembre 2023, en réponse à l'aggravation de la crise humanitaire dans la bande de Gaza. Cette mesure a souligné l'urgence d'assurer l'acheminement immédiat, sûr et sans entrave de l'aide humanitaire aux civils palestiniens dans toute la bande de Gaza. Nous appelons à nouveau toutes les parties à mettre en œuvre de toute urgence cette résolution essentielle. La situation désastreuse exige une mobilisation internationale immédiate et décisive pour préserver la vie des personnes touchées, dans le plein respect des normes internationales pertinentes. Le Conseil a la responsabilité morale et principale d'agir rapidement et de manière décisive. On ne saurait trop insister sur l'urgence de la situation : des vies sont en jeu.

Un cessez-le-feu n'est pas seulement nécessaire ; il est impératif pour éviter de nouvelles pertes en vies humaines et faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire à ceux qui en ont désespérément besoin. Chaque minute que les combats se poursuivent exacerbe la crise. La communauté internationale doit agir rapidement pour parvenir à une solution pacifique.

Compte tenu de la détérioration rapide de la situation à Gaza, nous appelons de nouveau le Conseil de sécurité à envisager d'autres options viables en vue de régler cette crise. À cette fin, nous recommandons de prendre les mesures suivantes.

Premièrement, il faut intensifier les efforts diplomatiques pour amener toutes les parties à la table des négociations, tout en incitant les pays influents, y compris les membres du Conseil, à user de leur influence afin de désamorcer le conflit.

Deuxièmement, il est nécessaire d'exiger un cessez-le-feu immédiat et global pour mettre fin à toutes les hostilités, protéger la vie des civils et garantir la libération des otages et de toutes les autres personnes retenues en captivité.

Troisièmement, des couloirs humanitaires sûrs et sécurisés doivent être établis et respectés afin de garantir l'acheminement d'une aide et de fournitures médicales essentielles aux populations touchées, notamment en facilitant la deuxième phase prévue de la campagne de vaccination contre la poliomyélite. Cela nécessite d'appliquer rigoureusement les lois internationales interdisant d'entraver l'acheminement de l'aide.

Quatrièmement, les résolutions existantes du Conseil de sécurité, en particulier les résolutions 2720 (2023) et 2735 (2024), doivent être renforcées par l'adoption de mesures plus énergiques et applicables qui imposent un accès humanitaire immédiat et sans entrave à Gaza.

Enfin, le dialogue politique entre les parties en conflit doit être encouragé et facilité afin de s'attaquer aux causes profondes du conflit et d'œuvrer en faveur d'un accord de paix durable.

Nous espérons que ces mesures permettront non seulement d'atténuer les souffrances immédiates des habitants de Gaza, mais aussi d'ouvrir la voie à la stabilité et à la paix à long terme dans la région. Elles englobent la réalisation de la solution des deux États, dont le Secrétaire général a dit à juste titre qu'elle est le seul moyen d'éviter les cycles de peur, de haine et de violence sans fin. Il est temps d'agir de manière décisive. L'histoire nous jugera sévèrement si nous demeurons inactifs face à cette catastrophe humanitaire.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous appuyons l'initiative prise par l'Algérie de convoquer aujourd'hui une séance d'urgence du Conseil de sécurité pour examiner la situation humanitaire insoutenable dans le nord de la bande de Gaza. Nous tenons à remercier la Secrétaire générale adjointe aux affaires humanitaires, Mme Joyce Msuya, d'avoir présenté une vue d'ensemble de la tragédie humanitaire qui se déroule devant nos yeux.

Alors que nous assistons depuis plus de 12 mois aux bombardements incessants de l'armée de l'air israélienne, la situation humanitaire dans l'enclave est vraiment épouvantable. Le nombre de civils tués, blessés et mutilés, y compris des femmes et des enfants, est stupéfiant. Rien qu'au cours des dernières 24 heures, 55 Palestiniens ont été tués et plus de 329 ont été blessés. L'ampleur de la famine est choquante. L'ensemble de la population de Gaza a besoin d'une aide alimentaire d'urgence. Les déplacements massifs et les ordres d'évacuation sont devenus monnaie courante, bien qu'il n'y ait pratiquement

plus d'endroit où fuir. Dans différentes parties de la bande de Gaza, des écoles, des hôpitaux et des camps de réfugiés sont bombardés. Les médias américains citent des médecins volontaires travaillant dans les hôpitaux de Gaza ; selon leurs propres témoignages, ils traitent presque quotidiennement des blessures par balle à la tête chez des mineurs âgés de 2 à 12 ans. Il semblerait donc que le drapeau de l'ONU non seulement ne protège pas les civils, les travailleurs humanitaires et les infrastructures sociales civiles, mais qu'il est également une cible directe pour les Forces de défense israéliennes (FDI). Tous les travailleurs humanitaires, y compris l'intervenante qui a pris la parole aujourd'hui, affirment d'une seule voix qu'il n'y a plus d'endroit sûr à Gaza. Il ne s'agit pas d'une figure de style, mais d'une réalité amère.

Depuis deux semaines, l'armée israélienne mène des frappes aériennes intensives et des opérations militaires terrestres dans le nord de la bande de Gaza, sous les yeux de la communauté internationale. Des centaines de Palestiniens, dont des enfants, auraient été tués. Il y a quelques jours à peine, le 13 octobre, l'armée de l'air israélienne a mené une nouvelle frappe aérienne sur des écoles du camp de réfugiés de Nousseïrat. En conséquence, au moins 22 personnes sont mortes, dont 15 enfants et femmes, tandis que 80 personnes ont été blessées à divers degrés. Cinq autres mineurs ont été victimes d'une frappe aérienne sur le camp de réfugiés El-Chati, dans le nord de l'enclave.

Depuis plus d'une semaine, les FDI mènent une opération militaire pour assiéger le camp de Jabaliya. En raison des bombardements, de la malnutrition et de la soif, des centaines de milliers de personnes pourraient mourir. Pourtant, la seule boulangerie en activité dans la ville de Jabaliya a été détruite par une nouvelle frappe aérienne israélienne, et plus de 400 000 personnes ont été privées de nourriture et de soins médicaux par l'armée israélienne. Tout cela se produit à un moment où le Programme alimentaire mondial n'achemine pas de denrées alimentaires dans le nord de la bande de Gaza et où les centres de distribution de nourriture ont été fermés en raison de l'intensification des hostilités.

Malheureusement, tout cela est conforme aux informations diffusées dans les médias concernant la mise en œuvre par Israël d'un soi-disant « plan des généraux » des FDI, qui envisagerait un blocus humanitaire du nord et l'expulsion de la population de ce territoire. Nous espérons que ces informations effroyables ne seront pas confirmées. Dans ce contexte, nous nous faisons l'écho des propos du Commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), M. Philippe Lazzarini, qui a exhorté Israël à faire preuve de courage et d'humanité, tout en soulignant que les habitants de la partie nord de la bande de Gaza sont confrontés à un choix : quitter leurs foyers ou mourir de faim.

Les dommages socioéconomiques infligés à la bande de Gaza au cours de l'année écoulée sont colossaux. Selon les estimations de l'ONU, le produit intérieur brut de l'enclave a tellement chuté qu'il faudra près de 70 ans pour que son économie retrouve son niveau d'avant la crise et au moins 80 ans pour que ses infrastructures critiques soient reconstruites. Et ces calculs sont basés sur des données datant du début de l'année, alors que les destructions massives se poursuivent jour après jour. Dans les circonstances actuelles, l'acheminement sans entrave de l'aide humanitaire aux Palestiniens est de la plus haute importance. Néanmoins, Israël crée de graves problèmes et impose de lourdes restrictions, tandis que les travailleurs humanitaires eux-mêmes sont régulièrement la cible de tirs et d'arrestations. Au total, plus de 300 travailleurs humanitaires ont été tués, faisant de 2023 l'année la plus meurtrière jamais enregistrée pour le personnel humanitaire. Les fonctionnaires des Nations Unies tirent la sonnette d'alarme : l'année 2024 pourrait bien battre un nouveau record de mortalité à cet égard.

Par conséquent, les projets de loi de la Knesset visant à interdire les activités de l'UNRWA sur le territoire d'Israël et à révoquer les privilèges et immunités de son personnel ne résistent pas à la critique. Je voudrais rappeler aux membres que l'Office est l'épine dorsale du volet humanitaire de l'ONU en Palestine et qu'il est particulièrement bien placé pour fournir des services sociaux, éducatifs et médicaux. Si ces projets de loi étaient adoptés, ils menaceraient non seulement la vie des Palestiniens de Gaza et de Cisjordanie, mais aussi les perspectives d'assistance aux réfugiés palestiniens dans les pays arabes voisins, à savoir la Syrie, le Liban et la Jordanie. Outre la détérioration rapide de la situation dans les territoires palestiniens occupés et la crise financière provoquée par le retrait des États-Unis de leur appui à l'UNRWA, ces projets de loi, s'ils sont adoptés, risquent de mettre fin une fois pour toutes aux activités de l'Office. Il semble que ce soit exactement ce que recherche Israël. Malgré tout cela, Washington, sans se soucier le moins du monde de l'opinion de la communauté internationale, approvisionne en armes son allié du Moyen-Orient, tout en lui fournissant une couverture politique et en bloquant toute tentative du Conseil de sécurité d'arrêter la machine de guerre

impitoyable israélienne, qui est responsable de nombreux crimes contre le peuple palestinien.

Ces actions unilatérales et menées en toute impunité pour créer des faits irréversibles sur le terrain constituent des violations flagrantes des obligations qui incombent à Israël en tant que Puissance occupante au regard des Conventions de Genève, adoptées il y a 75 ans. Ironie du sort, les Conventions ont été adoptées dans le but principal de protéger le peuple juif, à qui des souffrances inhumaines ont été infligées pendant la Seconde Guerre mondiale, et de prévenir toute persécution future fondée sur la nationalité. Israël a certainement le droit d'assurer sa sécurité, mais il ne fait aucun doute que la voie à suivre pour atteindre cet objectif passe par un processus de règlement global au Moyen-Orient et par la réparation des injustices historiques faites à la Palestine en créant un État palestinien indépendant, conformément aux décisions pertinentes du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale. Comme nous l'avons vu à maintes reprises, toute autre formule unilatérale visant à réconcilier Israël avec ses voisins sans apporter de solution juste à la question de Palestine ne contribuera pas à cet objectif. Cela ne peut que provoquer de nouvelles flambées de violence comme celle que la région connaît actuellement.

Nous avons déclaré à plusieurs reprises que nous nous opposons à la violence et au terrorisme dans toutes leurs manifestations, ainsi qu'aux attaques contre les civils, où qu'ils se trouvent et dans n'importe quel pays. Cela vaut également pour l'attaque commise contre des civils israéliens le 7 octobre 2023, que nous avons condamnée immédiatement et sans ambiguïté. Rien ne saurait justifier de telles actions, tout comme rien ne saurait justifier le châtiment collectif et l'anéantissement total des civils à Gaza. Nous sommes convaincus que la situation catastrophique actuelle peut et doit être réglée exclusivement par des moyens politiques et diplomatiques. À cette fin, nous devons garantir la mise en œuvre des décisions pertinentes du Conseil de sécurité, mettre immédiatement fin à l'effusion de sang dans la région et, surtout, garantir la réalisation du droit légitime des Palestiniens de disposer de leur propre État à l'intérieur des frontières de 1967, avec Jérusalem-Est pour capitale.

Nous devons agir immédiatement. Nous devons contraindre les parties au conflit à instaurer un cessez-le-feu immédiat à Gaza, accompagné d'un échange d'otages et de prisonniers et d'un accès humanitaire total et sans entrave à la bande de Gaza. Cela permettra non seulement de relancer le processus de règlement pacifique de la question de Palestine selon la formule de deux États pour deux peuples, que nous appuyons tous sans réserve, mais aussi de désamorcer les tensions dans tout le Moyen-Orient. Malheureusement, la résolution 2735 (2024), adoptée en juin dernier sur l'insistance de nos collègues des États-Unis, ne peut garantir un cessez-le-feu, car elle dépend de l'issue de négociations très douteuses, qui, d'ailleurs, ne sont même pas en cours. Nous aimerions croire que Washington reconnaîtra enfin ce fait évident et s'abstiendra de saboter les nouvelles initiatives pertinentes du Conseil à l'avenir. Nous appuyons toute initiative de ce type.

Je répète que le Conseil de sécurité dispose des leviers et des outils nécessaires et éprouvés pour mener à bien ces tâches. Nous connaissons tous très bien ces outils. Il ne nous reste plus désormais qu'à trouver la volonté politique de renoncer enfin aux intérêts géopolitiques étroits et d'exiger clairement et catégoriquement un cessez-le-feu immédiat. Nous constatons que tous les membres du Conseil, à l'exception d'un seul, sont prêts à le faire. Nous ne comprenons pas pourquoi le reste du Conseil devrait partager la responsabilité de la folie qui se déroule à Gaza, alors qu'un seul membre nous empêche d'y mettre fin. Aussi demandons-nous à tous les orateurs et oratrices qui interviendront après nous de ne pas se limiter à lancer des appels généraux au Conseil, mais de personnaliser leurs reproches en les adressant à l'État qui porte l'entière responsabilité de ce qu'il se passe.

M. De La Gasca (Équateur) (*parle en espagnol*) : Je tiens tout d'abord à remercier la Secrétaire générale adjointe aux affaires humanitaires et Coordonnatrice des secours d'urgence par intérim, Mme Joyce Msuya, de l'exposé, peu encourageant, qu'elle vient de présenter. L'Équateur réaffirme son appui constant à l'action menée par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires.

Comme nous l'avons entendu, les hostilités se poursuivent et la situation humanitaire, déjà extrêmement difficile, se complique, en particulier dans le nord de la bande de Gaza. Dans ses résolutions, le Conseil de sécurité a demandé la fourniture d'une aide humanitaire suffisante et rapide et a même ordonné la création d'un mécanisme pour en faciliter et en accélérer l'entrée et la distribution à Gaza. Cela doit être mis en œuvre sans restrictions. L'adoption de mesures immédiates pour garantir la fourniture de services de base et d'aide humanitaire a également été ordonnée par la Cour internationale de Justice (CIJ) dans ses mesures conservatoires indiquées au début de l'année. La Coordonnatrice de haut niveau de l'action humanitaire et de la reconstruction est à l'oeuvre depuis janvier et présente des rapports

périodiques au Conseil sur ses travaux. Cette exigence a été étendue il y a quelques semaines, avec l'appui de tous les membres du Conseil. Toutefois, pour la mise en œuvre des mandats et des résolutions, les expressions de soutien ne sont pas suffisantes. La volonté politique des parties est indispensable. Ce qui est nécessaire, avant tout, c'est un cessez-le-feu à Gaza. À cet égard, nous devons appliquer la résolution 2735 (2024), ce qui implique d'instaurer un cessez-le-feu immédiat, de libérer les otages et de garantir l'acheminement en temps voulu d'une aide humanitaire suffisante.

Comme je l'ai souligné la semaine dernière (voir S/PV.9744), cette crise exige non seulement une réponse urgente, mais aussi un engagement soutenu de la part de la communauté internationale pour atténuer les souffrances et protéger les droits humains fondamentaux de la population de Gaza, des Palestiniens et des Israéliens. Il est également fondamental de garder à l'esprit que le respect des règles du droit international humanitaire n'est pas facultatif ni conditionné par la réciprocité. Le non-respect de ces règles entraîne de graves responsabilités internationales dont nous ne pouvons faire fi. Cependant, nous avons entendu parler aujourd'hui de déplacements forcés, d'entraves à l'accès à l'aide humanitaire et de famine dans le nord de Gaza, autant de phénomènes interdits par le droit international humanitaire. C'est pourquoi il convient également de rappeler aujourd'hui que les résolutions du Conseil de sécurité et les ordonnances de la CIJ doivent toujours être respectées, sans exception, dans ce cas comme dans tous les autres.

Je voudrais conclure mon intervention en réaffirmant que mon pays condamne les attaques terroristes perpétrées par le Hamas le 7 octobre 2023, qui constituent la cause directe de la violence actuelle, et en exigeant à nouveau que tous les otages soient libérés immédiatement et sans condition.

Je voudrais, pour terminer, réaffirmer l'engagement de l'Équateur à œuvrer en faveur d'une solution pacifique, définitive et juste pour les parties, avec l'existence de deux États, la Palestine et Israël, sur la base des frontières de 1967 et des résolutions pertinentes.

M. Yamazaki (Japon) (*parle en anglais*) : Je remercie à mon tour la Secrétaire générale adjointe par intérim Msuya de son exposé sur la sombre réalité sur le terrain.

La situation à Gaza reste désespérée, et aucune issue ne se profile à l'horizon. Nous entrons maintenant dans une deuxième année de dévastation depuis l'effroyable attaque perpétrée par le Hamas et d'autres groupes le 7 octobre 2023. Le Japon condamne une nouvelle fois fermement cette attaque et la prise d'otages par le Hamas et exige que tous les otages restants soient immédiatement libérés.

Le Japon est profondément préoccupé par l'intensification des activités militaires israéliennes à Gaza ces derniers jours, en particulier dans le nord. Nous sommes consternés d'apprendre que les attaques contre les camps de déplacés, les écoles et même les hôpitaux auraient fait des centaines de victimes, dont beaucoup de femmes et d'enfants.

Les informations selon lesquelles des centaines de milliers de personnes sont toujours piégées dans la situation très dangereuse du nord de la bande de Gaza sont profondément alarmantes. Ces personnes n'ont nulle part où aller en raison des bombardements incessants et n'ont qu'un accès limité à l'aide humanitaire, ce qui les expose à un risque imminent de famine. En outre, les ordres d'évacuation répétés d'Israël ont poussé les Palestiniens du nord de la bande de Gaza vers le sud, provoquant un nouveau déplacement massif.

Nous demandons à nouveau avec force à toutes les parties d'agir conformément au droit international, y compris le droit international humanitaire. Les civils et les biens de caractère civil doivent être protégés, et l'accès sûr et sans entrave à l'aide humanitaire doit être garanti à tout moment.

Une lueur d'espoir réside dans les succès remportés à ce jour dans le cadre de la deuxième phase de la campagne de vaccination contre la poliomyélite. Nous remercions les organismes et le personnel des Nations Unies qui y participent, tout en prenant note des efforts de coordination déployés par le Coordonnateur des activités gouvernementales dans les territoires. Nous demandons instamment à toutes les parties de veiller à ce que la campagne puisse être menée à bien en toute sécurité, afin que cette maladie ne menace plus les enfants de Gaza et de la région.

L'effort de vaccination prouve deux choses. Premièrement, cela montre ce qui peut être réalisé lorsque les parties travaillent ensemble pour sauver des civils innocents, plutôt que de les maintenir entre deux feux et de les priver des biens de première nécessité et de leur dignité. Deuxièmement, cela montre le rôle indispensable que l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient joue sur le terrain. L'Office doit être autorisé à fonctionner. Nous exprimons à nouveau notre vive inquiétude face aux projets

de loi proposés à la Knesset israélienne qui saperaient son travail et mettraient en péril des services essentiels pour des millions de réfugiés palestiniens vulnérables.

Comme nous le savons tous, seul un cessez-le-feu peut mettre fin à cette catastrophe humanitaire. L'accord décrit dans la résolution 2735 (2024) prévoit la libération de tous les otages, un cessez-le-feu immédiat et l'acheminement d'une aide humanitaire à grande échelle aux Palestiniens. Cet accord est sur la table depuis des mois et l'importance de la résolution reste inchangée. Nous espérons vivement que les efforts de médiation déployés inlassablement par les États-Unis, l'Égypte et le Qatar persuaderont les parties de l'accepter enfin et de l'appliquer immédiatement. Un cessez-le-feu et la libération des otages sont une condition *sine qua non* pour mettre fin aux tragédies humaines en cours.

Ce dont nous sommes témoins n'est pas une fatalité ; ce sont des tragédies d'origine humaine. Tous les acteurs concernés doivent travailler sans relâche pour mettre un terme aux combats. Le Japon ne ménagera aucun effort diplomatique à cette fin.

La Présidente : Je vais faire maintenant une déclaration en ma qualité de représentante de la Suisse.

Je voudrais, comme mes collègues, remercier la Secrétaire générale adjointe aux affaires humanitaires par intérim, Mme Msuya, pour sa présentation de la situation catastrophique à Gaza, et ceci, dans tous les domaines fondamentaux que sont, notamment, la sécurité alimentaire, la santé ou encore l'éducation. Et je la cite :

(*l'oratrice poursuit en anglais*)

> « Il est impossible d'exprimer par des mots le niveau de souffrance ».

(*l'oratrice reprend en français*)

Je pense que c'est une phrase qui restera avec nous.

Qu'il me soit donc permis, en guise d'introduction, de dire ce que je dirai aussi en conclusion : il faut un cessez-le-feu immédiat à Gaza, comme le Conseil le demande depuis des mois.

Le collègue algérien l'a dit, nous commémorons aujourd'hui la Journée mondiale de l'alimentation ainsi que la fondation, il y a 78 ans, de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, qui a éradiqué la faim ou amélioré la sécurité alimentaire dans bien des pays du monde. Tragiquement à Gaza, cette journée marque un triste rappel : la famine y menace la vie de centaines de milliers de personnes, à commencer par les enfants.

La Suisse rappelle que la résolution 2417 (2018) du Conseil condamne fermement

> « les refus illicites d'accès humanitaires et le fait de priver les civils des biens indispensables à leur survie » (*par. 6*).

Le Statut de Rome considère que l'utilisation de la famine comme méthode de guerre est un crime de guerre, dont les responsables doivent être traduits en justice.

À Gaza, les civils, y compris les 400 000 personnes dans le nord, n'ont comme seul bouclier le droit international humanitaire. Il est donc indispensable que les parties mettent en œuvre ce droit.

Les menaces qui guettent les civils sont terrifiantes. Les écoles devenues refuges sont bombardées, comme le week-end dernier à Jabaliya. Il en va de même des complexes hospitaliers. Le déni presque complet d'aide humanitaire expose la population civile à des épidémies d'un autre âge, sans parler du fait que les enfants ne sont plus allés à l'école depuis plus d'un an.

Cela nous oblige à nous confronter à un certain nombre de questions. L'acheminement de l'aide humanitaire destinée à lutter contre l'insécurité alimentaire de la population de Gaza est-il intentionnellement entravé ? Les nouveaux ordres d'évacuation transmis par Israël à des centaines de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants sont-ils une tentative d'introduire des changements permanents dans le Territoire palestinien occupé ? La Suisse rappelle que de telles mesures seraient illégales en vertu du droit international humanitaire.

Dans le même temps, le Hamas continue de lancer des roquettes sur Israël, y compris jusqu'à Tel-Aviv, ce que nous condamnons. La situation humanitaire des otages encore en vie est également catastrophique. Nous avons fermement condamné les actes de terreur atroces du 7 octobre 2023 commis par le Hamas et appelé à la libération immédiate et sans conditions des otages. Et nous continuerons à le faire.

Nous n'avons cessé de le répéter : toutes les parties – ceci inclut le Hamas et d'autres groupes armés dans la bande de Gaza – doivent respecter le droit international humanitaire. Mais les crimes terribles du Hamas ne suspendent en rien l'obligation d'Israël de se conformer lui-même strictement au droit international humanitaire.

Israël doit maintenant en toute urgence et avec vigueur prendre des mesures effectives pour fournir les

services de base et l'aide humanitaire d'urgence aux Palestiniens de Gaza, comme l'exige la Cour internationale de Justice. Nous rappelons qu'il s'agit d'une obligation selon le droit international humanitaire.

À cette fin, seule une collaboration étroite entre Israël et les organismes humanitaires spécialisés peut permettre un acheminement sûr, rapide et sans entraves de l'aide humanitaire aux civils dans le besoin. La Suisse salue le travail de ces organismes, y compris l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, l'Organisation mondiale de la Santé et l'UNICEF, qui ont réalisé une première vague de vaccination contre la poliomyélite dans des conditions extrêmement difficiles le mois passé. Les organismes humanitaires doivent pouvoir opérer dans un espace humanitaire sûr pour mener à bien leur travail, y compris la seconde phase de vaccination prévue cette semaine.

Les attaques que les humanitaires subissent – dans les hostilités, mais aussi dans les médias – sont inacceptables. Le Conseil a réaffirmé unanimement son soutien au Secrétaire général et au personnel des Nations Unies, notamment le personnel humanitaire et de maintien de la paix, qui opèrent dans ces conditions extrêmement hostiles.

Face à l'escalade massive de violence dans le Territoire palestinien occupé et dans la région, le respect du droit international humanitaire et la mise en œuvre des résolutions du Conseil de sécurité sont des jalons fondamentaux et indispensables pour la désescalade et sur le chemin de la paix. Celle-ci doit se fonder sur la solution des deux États.

Je le répète donc encore une fois : il faut un cessez-le-feu immédiat à Gaza, comme le Conseil le demande depuis des mois – maintenant.

La Suisse reste prête à prendre avec les autres membres du Conseil, ensemble, les mesures nécessaires pour y parvenir.

Je reprends à présent mes fonctions de Présidente du Conseil.

Je donne maintenant la parole à l'Observateur permanent de l'État observateur de Palestine.

M. Mansour (Palestine) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier l'Algérie d'avoir demandé une séance d'urgence au nom du Groupe des États arabes. Nous tenons également à vous remercier, Madame la Présidente, ainsi que les membres du Conseil de sécurité, pour la rapidité avec laquelle ils ont convoqué cette séance. Je me joins également à ceux qui ont remercié la Secrétaire générale adjointe par intérim et représentante du Bureau de la coordination des affaires humanitaires pour son exposé.

Un génocide est en cours dans la bande de Gaza. Israël se sent plus enhardi que jamais, et le peuple palestinien et le peuple libanais paient de leur vie le prix de cette impunité.

Il n'y a pas de règle qu'Israël n'ait pas violée. Il n'y a pas de ligne rouge qu'Israël n'ait pas franchie. Et il n'a encore jamais été tenu pour responsable de quoi que ce soit. C'est cette impunité lors de la perpétration d'atrocités qui explique le dernier plan d'Israël pour atteindre ce qui a toujours été son objectif.

Dès les premiers jours de l'assaut israélien, nous avons prévenu que son objectif était le déplacement forcé du peuple palestinien et l'annexion de son territoire. C'est exactement ce à quoi nous assistons dans le nord de Gaza : 400 000 Palestiniens assiégés, bombardés, affamés et confrontés à un choix : rester dans le nord et mourir dans les bombardements ou de faim, ou partir pour affronter la mort ailleurs. Le « plan général » israélien est en cours de réalisation. Tout Palestinien qui reste dans le nord est considéré comme une cible militaire légitime. Tous sont des otages et des monnaies d'échange. Il ne s'agit pas d'une guerre, mais de crimes, d'un génocide. Israël doit être arrêté, et il doit l'être maintenant

Israël répète inlassablement le même schéma : refuser le statut de personne protégée à tous ceux que les lois internationales ont été promulguées pour protéger, notamment les civils, y compris les enfants et les travailleurs humanitaires ; refuser l'aide humanitaire, y compris la plus vitale pour la survie de la population ; détruire toutes les infrastructures civiles et toutes les infrastructures nécessaires à la vie ; déplacer la population encore et encore, tout en s'assurant qu'elle n'a nulle part où aller et qu'elle n'est pas en sécurité où qu'elle aille ; tuer à volonté et expliquer que ce n'est jamais de sa faute.

Regardez ce qu'Israël a fait avec la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL). Israël a dit à la FINUL de partir et que si elle restait, elle risquait d'être attaquée. C'est un argument scandaleux, mais c'est pourtant ce qui s'est produit à plusieurs reprises. C'est ce que le Premier Ministre israélien, un criminel de guerre, a lui-même déclaré. S'il peut utiliser cet argument contre une force des Nations Unies, déployée et mandatée par le Conseil, quelles sont les chances des civils palestiniens – et maintenant libanais – face à la même logique ?

Ils doivent choisir de partir ou de devenir une cible militaire légitime, de partir ou de mourir. Et, très souvent, le choix est de partir et de mourir.

Israël a déclaré une guerre totale contre le peuple palestinien, et ses attaques contre l'ONU font partie intégrante de cette guerre. Pour détruire les conditions de vie à Gaza, Israël doit s'assurer que personne ne puisse contribuer à les rétablir, même de façon minimale.

L'attaque d'Israël contre l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient s'inscrit dans le cadre de son attaque contre les réfugiés palestiniens que l'Office sert et la population civile palestinienne qu'il tente d'aider à survivre. Il s'agit d'un génocide – un génocide de sang-froid, planifié et exécuté pour les auteurs – un génocide brûlant, terrifiant et éprouvant pour les victimes.

Ce qui se passe actuellement dans le nord de Gaza est un autre niveau de monstruosité. Le silence et l'inaction ne sont pas une option. Le Conseil est-il prêt à proclamer que, bien que les Palestiniens aient refusé de se rendre, même lorsqu'ils ont été confrontés à la peine capitale collective, il a, lui, décidé de se rendre ? Nous savons que de nombreux membres autour de cette table refusent de le faire, et nous comptons sur eux aujourd'hui pour riposter avec les outils fournis par la Charte des Nations Unies et par le droit pour combattre ceux qui oblitèrent la Charte et le droit. C'est la responsabilité du Conseil et de chaque État dans le monde.

La situation est simple, claire et nette : les massacres doivent cesser ; un cessez-le-feu doit être instauré dès maintenant, sans délai et sans condition ; et l'aide vitale doit parvenir immédiatement à la population civile de Gaza, notamment dans le nord, sans délai ni excuse. Notre succès se mesurera à l'aune des vies que nous sauverons.

Nous pouvons tous voir les bombardements et la destruction, la famine et le refus de l'aide humanitaire, alors même qu'Israël explique qu'il respecte les principes de distinction et de proportionnalité et montre des photos de camions entrant dans Gaza. L'absurdité rejoint l'inhumanité. Nous savons tous maintenant qu'Israël ment. Nous savons tous qu'Israël commet des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité. Nous sommes aujourd'hui les témoins du génocide, que nous le reconnaissions déjà ou que nous le reconnaissions plus tard. Trop c'est trop.

Soyons clairs : un membre de l'ONU a commis des violations flagrantes, répétées et prolongées de la Charte ; a commis des atrocités ; a attaqué l'ONU, déclarant le Secrétaire général persona non grata ; a tué et mutilé des membres du personnel des Nations Unies ; a attaqué le siège et les abris de l'ONU ; tente ouvertement de détruire un organisme des Nations Unies ; incite continuellement à l'opposition contre l'ONU et a maintenant ajouté à sa liste les attaques contre des soldats de la paix des Nations Unies. Un tel membre ne devrait pas être parmi nous et a déjà renoncé à son statut de membre en violant toutes les obligations et tous les engagements qui en découlent.

Nous ne sommes pas impuissants. Le Conseil n'est pas impuissant. L'ONU n'est pas impuissante. La communauté internationale n'est pas impuissante. À l'emploi brutal de la force, nous devons opposer toute la vigueur du droit.

Des centaines de milliers de vies sont en jeu. L'avenir de notre région est en jeu. L'avenir de notre ordre international fondé sur le droit est en jeu. La sécurité de millions de civils de la région est en jeu. La paix et la sécurité régionales et internationales sont en jeu.

Il vaut la peine de se battre pour cela. Ne capitulez pas devant l'incendie. Ne capitulez pas devant le pyromane. Il est temps de riposter, faute de quoi la région entière s'embrasera. L'humanité doit l'emporter sur l'inhumanité.

Pour mémoire, je le répète : nous sommes pour la protection de tous les civils, et contre le fait de nuire à quelque civil que ce soit. Mais les civils palestiniens ne sont pas moins des civils que les autres, et leurs vies pas moins dignes d'être protégées. Nous voulons un Moyen-Orient où tous les États vivent dans la paix et la sécurité, mais cela doit inclure l'État palestinien. Nous voulons la paix, mais la seule voie pour y parvenir passe par la liberté pour le peuple palestinien et l'exercice de son droit à l'autodétermination. Nous sommes pour le respect du droit international, par tous et dans l'intérêt de tous.

Arrêtez le génocide. Mettez fin à la famine et à la crise humanitaire créées par l'occupation. Laissez les gens retourner là où se trouvaient leurs foyers et où vivaient leurs communautés, pour reprendre le cours de leur vie et rebâtir ce qui peut l'être, faire leur deuil et tenter de rétablir une vie normale. Libérez les prisonniers et les otages. Laissez les familles se retrouver, dans la vie plutôt que dans la mort, laissez-les essayer autant que possible de guérir. Aidez-nous à trouver une issue à l'occupation et aux guerres. Aidez-nous à obtenir la liberté, la justice et la paix, afin que ces horreurs ne puissent jamais se reproduire. Jamais. Il est temps d'agir. Toute autre attitude n'est que complicité et capitulation. Le peuple palestinien, qui

vit l'enfer, n'a pas capitulé. Le Conseil ne doit pas capituler non plus.

La Présidente : Je donne maintenant la parole au représentant d'Israël.

M. Danon (Israël) (*parle en anglais*) : Il y a maintenant 376 jours qu'a eu lieu le plus vaste massacre de Juifs depuis la Shoah. Depuis 376 jours, 101 êtres humains – hommes, femmes, enfants et personnes âgées – souffrent aux mains des terroristes du Hamas, dans leurs donjons de la terreur. Durant le week-end, Israël a subi un nouvel assaut violent. Hezbollah a lancé une attaqué à l'aide de drones contre la ville septentrionale de Binyamina, faisant 60 blessés et ôtant la vie à quatre de nos plus valeureux héros. À peine quelques jours plus tard, mardi, un terroriste a ouvert le feu sur une foule de civils près de Yavné, dans le centre d'Israël, abattant un agent de police et en blessant quatre autres. N'était-ce l'intervention héroïque d'un civil armé, la tuerie aurait été d'une ampleur inimaginable. Alors que nous affrontions les terroristes au sol, le Hezbollah a lancé 320 missiles et drones pendant Yom Kippour, journée sainte entre toutes pour le peuple juif, touchant une maison de retraite de la ville de Herzliya, dans le centre d'Israël.

Aujourd'hui, nous examinons la situation humanitaire à Gaza, tandis que des civils israéliens sont chaque jour pris pour cible par ceux qui veulent notre destruction. Le Conseil n'a convoqué qu'une seule séance sur nos otages en 376 jours, un bien petit geste au vu de la souffrance et des pertes que nous continuons de subir. Et même alors, les membres du Conseil ont été très nombreux à ne mentionner les otages que de façon accessoire, lorsqu'ils l'ont seulement fait.

La mère de Hersh Goldberg-Polin, Rachel, a décrit les conditions dans lesquelles ils ont retrouvé son fils et quatre autres otages, exécutés par le Hamas d'une balle dans la nuque. Elle a expliqué qu'il avait des blessures par balle dans l'épaule, dans la nuque et à l'arrière de la tête. Il a été retrouvé à genoux, avec une otage de 24 ans, Eden Yerushalmi, dont la tête reposait sur sa cuisse. Tout le long du tunnel, il y avait des bouteilles remplies d'urine très foncée – un tunnel sans aération ni canalisation, plongé dans le noir complet.

Nous sommes clairs depuis le début : le Hamas doit relâcher les otages immédiatement et sans conditions, et déposer les armes. Si les membres du Conseil veulent vraiment que les choses changent, ils doivent l'exiger aussi. Ceux qui croient que la tâche que nous avions à accomplir à Gaza pour protéger les civils contre les terroristes meurtriers du Hamas est achevée se trompent lourdement. Il y a seulement quelques jours, nos forces ont découvert tout un arsenal d'armes et d'explosifs dans un dispensaire de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), dissimulé sous le drapeau bleu de l'ONU.

Les terroristes s'étaient emparés de cette installation pour y stocker des armes et s'en servir comme site de lancement. Combien de fois avons-nous tiré la sonnette d'alarme au sujet de l'infiltration de l'UNRWA-Gaza par le Hamas ? Combien de mois se sont écoulés depuis que nous avons fourni une liste sur laquelle figurent les noms de centaines de terroristes du Hamas employés par l'UNRWA ? Nous n'avons pas eu de réponse.

Nos efforts pour contrer la menace qui sévit à Gaza, en plus des six autres fronts d'où nous sommes constamment attaqués, n'empêchent pas que nos efforts humanitaires se poursuivent plus que jamais. Il y a quelques jours à peine, nous avons transféré avec succès les patients et le personnel d'un hôpital de Jabaliya vers une autre installation, en coordination avec la Croix-Rouge et l'ONU. Ces derniers jours, nous avons fourni 70 000 litres de carburant à des hôpitaux et apporté notre concours à la réalisation de 800 transfusions sanguines. Quatorze hôpitaux de campagne ont été édifiés à Gaza et 30 000 tonnes de médicaments et de fournitures ont été acheminées. Comme toujours, nous avons agi conformément au droit international, allant même au-delà de nos obligations.

Nous restons déterminés à faciliter l'aide humanitaire, en particulier dans le domaine médical, malgré les efforts du Hamas pour s'infiltrer au sein du personnel soignant et parmi les patients. J'encourage les membres à se renseigner en ligne, où ils trouveront les vidéos dans lesquelles des membres du Hamas se déguisent en employés des Nations Unies, enfilant des vestes et se coiffant de casques.

Pas plus tard qu'il y a 72 heures, la deuxième campagne de vaccination contre la poliomyélite a débuté, en collaboration avec l'UNICEF et l'Organisation mondiale de la Santé. Le premier jour de la deuxième phase, plus de 92 000 enfants de moins de 10 ans ont été vaccinés, et 76 000 ont reçu un traitement à base de suppléments vitaminiques. Ces chiffres s'ajoutent aux plus d'un demi-million qui ont été vaccinés pendant la première campagne dans l'ensemble de la bande de Gaza.

Ces initiatives répondent aux besoins émergents et viennent en complément du plus d'un million de

tonnes d'aide acheminées à Gaza, dont 700 000 tonnes d'aide alimentaire. Pour la seule journée du 14 octobre, plus de 108 camions sont entrés à Gaza par les points de passage de Kerem Shalom et d'Erez. Pendant ce temps, 530 camions remplis d'articles humanitaires attendent à l'intérieur de Gaza que leur cargaison soit récupérée. Les membres du Conseil devraient prêter attention à cela. Le problème n'est pas seulement de notre côté : 500 camions attendent actuellement à l'intérieur de Gaza. Il y a d'autres problèmes à régler.

Israël inonde Gaza de toute l'aide possible. Les camions d'aide humanitaire continuent d'entrer à Gaza, et nous savons gré à nos partenaires internationaux de leur assistance. Sachant que des centaines de camions d'aide attendent que leur cargaison soit distribuée, tandis que d'autres sont détournés par le Hamas, la présente séance passe complètement à côté du vrai problème. Le problème à Gaza n'est pas le manque d'aide. Une aide plus que suffisante est acheminée pour subvenir aux besoins de tous les civils de Gaza, avec plus d'un million de tonnes livrées depuis le début de la guerre. Pourtant, les difficultés persistent. Oui, nous le reconnaissons. Cela n'est pas dû aux efforts d'Israël ou à son incapacité d'apporter une aide humanitaire.

Le vrai problème, c'est le Hamas. L'organisation terroriste détourne l'aide et l'utilise à ses propres fins. Elle vole, entrepose, voire même vend, l'aide destinée aux civils de Gaza, faisant de cette aide une véritable machine à profits. Au lieu de nourrir les affamés ou de soigner les malades, le Hamas utilise ces fournitures pour alimenter sa machine de terreur. L'exploitation de la bonne volonté internationale par le Hamas n'est pas nouvelle. Cependant, l'ampleur de la corruption et de la violence envers son propre peuple est ahurissante. L'aide qui devrait se trouver entre les mains des familles dans le besoin finit au contraire dans les poches des terroristes, les fournitures étant soit entreposées dans des caches secrètes, soit vendues sur le marché noir pour enrichir les dirigeants du groupe. Le Hamas a privilégié ses terroristes au détriment des civils qu'il prétend défendre, choisissant de maintenir ses activités terroristes tout en laissant la population de Gaza se débrouiller seule.

Israël et ses partenaires internationaux continuent d'inonder Gaza d'aide, mais celle-ci ne parviendra jamais à toutes les personnes qui en ont besoin tant que le Hamas restera au pouvoir. Le Hamas utilise la situation humanitaire à des fins militaires, tirant parti de chaque occasion pour asseoir son emprise, alors que son propre peuple souffre. Il est donc extrêmement difficile de veiller à ce que l'aide parvienne aux bénéficiaires prévus. Je sais que les membres du Conseil ont tous parlé d'Israël, mais peut-être qu'ensuite, lors des consultations, ils pourraient parler des enjeux, de ce qui arrive aux camions après leur entrée dans Gaza, d'où ils essaient d'atteindre leurs destinations et des zones de stockage.

Israël reste déterminé à collaborer avec ses partenaires pour fournir une aide humanitaire, même dans ces conditions dangereuses et moralement répréhensibles. Comme je l'ai déjà dit, il est beaucoup plus facile de critiquer la nation démocratique qui se défend que de demander des comptes aux terroristes. Or, ce qui est facile est rarement juste. Le Hamas emprunte les voies d'évacuation, se cache dans les zones humanitaires et utilise les civils comme boucliers humains.

J'imagine une Gaza du futur, une Gaza où l'aide parvient aux bénéficiaires visés, où les organismes humanitaires ne sont pas des écrans pour les terroristes et où les habitants peuvent vivre sans craindre le Hamas. Je sais que de nombreux membres du Conseil partagent cette vision, mais elle ne peut être concrétisée tant que le Hamas est au pouvoir. Nous n'attendrons pas de revivre un nouveau 7 octobre. Nous n'attendrons pas que le Hamas prépare notre destruction. Nous agirons conformément aux principes et à la morale qui guident notre nation.

La Présidente : Je donne maintenant la parole au représentant de la Mauritanie.

M. Mohamed Laghdaf (Mauritanie) (*parle en arabe*) : Je tiens tout d'abord à remercier Mme Joyce Msuya de son exposé. Le Groupe des États arabes tient à vous remercier, Madame la Présidente, d'avoir organisé la présente séance afin de reprendre les discussions sur la situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne. Nous savons également gré à l'Algérie d'avoir demandé la tenue de cette séance, qui intervient une semaine après que le Conseil de sécurité s'est réuni pour débattre de la même question et du même sujet (voir S/PV.9744), mais n'a pas réussi, une fois encore, à agir efficacement pour mettre fin à la guerre génocidaire en cours contre des civils sans défense dans la bande de Gaza.

Nous voici une fois de plus au Conseil, alors que la situation s'accélère sur le terrain dans la bande de Gaza, que le nombre de victimes civiles augmente, notamment des enfants, des femmes et des personnes âgées, que les intentions des forces d'occupation se confirment et que la communauté internationale et le Conseil restent silencieux.

Ces derniers jours, Israël a continué de commettre ses massacres habituels, causant la mort de plus de 200 Palestiniens non armés, massacrés dans les rues, brûlés dans les hôpitaux et ensevelis sous les décombres d'immeubles résidentiels. Alors que les forces d'occupation semblent prendre plaisir à la souffrance des victimes, Israël continue d'émettre des ordres d'évacuation afin de cantonner les habitants de la bande de Gaza dans des zones spécifiques et de les exterminer complètement. Parallèlement, les forces d'occupation concentrent leur agression barbare sur le nord de la bande de Gaza, où vivent plus de 400 000 enfants, femmes et hommes en proie à une menace constante. Les forces d'occupation continuent d'assiéger le camp de réfugiés de Jabaliya dans le cadre d'une opération de massacre systématique et continue, sous les yeux du monde entier. Dans le contexte de cette guerre ouvertement génocidaire, le spectre d'une famine certaine plane sur la population de la bande de Gaza, qui vit en plein air au milieu des décombres, sans aucun service de base tel que l'eau, la nourriture et les médicaments.

Les tentatives incessantes d'Israël de se débarrasser complètement de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient en lançant des accusations infondées signifient que les personnes qui ont eu la chance de survivre à la machine à tuer israélienne risquent de mourir de faim ou de maladie dans les jours et les semaines à venir, à moins que le Conseil ne mette fin à cette guerre génocidaire au moyen d'un cessez-le-feu immédiat et sans condition, ne veille à ce que l'aide humanitaire dont la population de Gaza a cruellement besoin lui parvienne et ne garantisse un retour à la table des négociations dans les meilleurs délais, en vue d'instaurer une paix globale et durable.

Alors que le bilan de cette guerre génocidaire approche les 43 000 morts et 100 000 blessés et qu'elle entre dans sa deuxième année, comme nous l'avons souligné précédemment, l'arrêt de cette guerre est non seulement un impératif humanitaire, mais aussi un moyen pour le Conseil de prouver sa crédibilité et son efficacité, ainsi que celles de l'ensemble du système de sécurité collective, sur lequel l'ONU a été fondée. Dans le cas contraire, les guerres continueront de se propager dans le monde entier en commençant par le Moyen-Orient et personne ne sera en mesure de les arrêter, parce qu'il n'y a pas de mécanisme du Conseil en place et que sa crédibilité a été ébranlée et minée.

Pour terminer, le Groupe des États arabes appelle à mettre fin à l'agression israélienne contre la Palestine et le Liban, à faire cesser les attaques répétées d'Israël contre la Syrie et à prendre immédiatement des mesures pour dissuader l'entité d'occupation de poursuivre son action criminelle, qui consiste à multiplier les assassinats, à verser du sang innocent, à semer la destruction et le chaos et à menacer la paix et la sécurité dans la région. Israël doit être tenu pour responsable de ces crimes et ne doit pas rester impuni.

Le Groupe des États arabes souligne en outre qu'il convient de mettre en œuvre les résolutions des organes de l'ONU en la matière afin de mettre un terme à l'occupation israélienne des territoires arabes en Palestine, en Syrie et au Liban.

La Présidente : Il n'y a plus d'orateur ou d'oratrice inscrit sur la liste.

J'invite à présent les membres à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 12 h 20.